



World Food Programme
Programme Alimentaire Mondial
Programa Mundial de Alimentos
برنامج الأغذية العالمي

Conseil d'administration
Deuxième session ordinaire
Rome, 18–21 novembre 2019

Distribution: générale	Point 7 de l'ordre du jour
Date: 25 octobre 2019	WFP/EB.2/2019/7-A/6
Original: anglais	Questions opérationnelles – Plans stratégiques de pays
	Pour approbation

Les documents du Conseil d'administration sont disponibles sur le site Web du PAM (<https://executiveboard.wfp.org/fr>).

Plan stratégique de pays — Niger (2020–2024)

Durée	1 ^{er} janvier 2020–31 décembre 2024
Coût total pour le PAM	1 055 624 308 dollars É.-U.
Marqueur de l'égalité femmes hommes et de l'âge*	3

* <https://gender.manuals.wfp.org/en/gender-toolkit/gender-in-programming/gender-and-age-marker/>.

Résumé

Le Niger est un pays enclavé, à déficit vivrier qui appartient au groupe des pays les moins avancés et qui se classe au dernier rang de l'indice de développement humain de 2018. L'insécurité alimentaire et la malnutrition très répandues sont aggravées par la dégradation de l'environnement, la mauvaise gestion des ressources naturelles, la forte croissance démographique, les inégalités généralisées entre les sexes et les chocs climatiques. L'insécurité croissante et la propagation des conflits déclenchés par des groupes non étatiques dans les pays voisins ne font qu'accentuer ces problèmes, et entraînent des déplacements forcés de population.

Le présent plan stratégique de pays vise principalement à soutenir les interventions d'urgence menées par le pays tout en mettant en œuvre des activités intégrées de renforcement de la résilience afin de protéger les moyens d'existence et de favoriser le redressement à long terme. Le PAM entend en outre renforcer les capacités nationales afin que le pays puisse assurer la viabilité des solutions au problème de la faim et en avoir la maîtrise, en prenant notamment des mesures qui rendront le système national de protection sociale plus adapté aux chocs et plus soucieux de la problématique femmes-hommes.

Le plan prévoit un ensemble intégré et multisectoriel de mesures nutritionnelles, dans le cadre duquel le traitement nutritionnel et les approches communautaires inclusives à dimension

Coordonnateurs responsables:

M. C. Nikoi
Directeur régional
Afrique de l'Ouest
courriel: chris.nikoi@wfp.org

M. S. Ouane
Directeur de pays
courriel: sory.ouane@wfp.org

nutritionnelle devraient permettre de renforcer la production alimentaire locale, de promouvoir l'éducation des filles et d'améliorer la santé et l'assainissement. Le plan stratégique de pays sera respectueux de l'équité du traitement des deux sexes et comprendra des approches contribuant à faire évoluer les relations entre femmes et hommes afin d'éliminer la faim, notamment par l'autonomisation économique et sociale des femmes. La responsabilité à l'égard des populations touchées, la protection, la prise en compte des conflits ainsi que des questions environnementales et sociales sont des thèmes transversaux de ce plan. Grâce au respect des principes humanitaires et à la mobilisation des communautés, le PAM améliorera son accès aux endroits difficilement accessibles.

Les interventions du PAM au Niger reposeront sur des partenariats plus solides avec le Gouvernement, les organismes des Nations Unies, les institutions financières, les organisations régionales, sous-régionales et non gouvernementales, les établissements universitaires et les communautés locales. Sous la houlette du Gouvernement, cette approche tend à concrétiser le lien entre l'action humanitaire, le développement et la paix.

Le plan stratégique de pays comporte six effets directs stratégiques, qui contribueront aux résultats stratégiques 1, 2, 4, 5 et 8 du PAM:

- *Effet direct stratégique 1:* Les personnes touchées par une crise, notamment les réfugiés, les personnes déplacées, les membres des communautés hôtes et les rapatriés résidant dans les zones ciblées, sont en mesure de subvenir à leurs besoins alimentaires et nutritionnels essentiels pendant et après une crise.
- *Effet direct stratégique 2:* Les filles et les garçons en âge d'aller à l'école, y compris les adolescents, résidant dans les régions touchées par l'insécurité alimentaire et les régions pastorales ciblées, ont accès à une nourriture suffisante et nutritive pendant l'année scolaire.
- *Effet direct stratégique 3:* D'ici à 2024, l'état nutritionnel des personnes et des communautés vulnérables sur le plan nutritionnel, notamment les enfants âgés de 6 à 59 mois, les filles et les femmes enceintes et les adolescentes résidant dans les zones ciblées, s'améliore.
- *Effet direct stratégique 4:* D'ici à 2024, les personnes et les communautés en situation d'insécurité alimentaire, notamment celles qui sont touchées par des chocs climatiques dans les zones ciblées, disposent de moyens d'existence plus résilients qui sont intégrés dans des systèmes alimentaires durables et équitables, et garantissent l'accès à une alimentation nutritive et suffisante.
- *Effet direct stratégique 5:* D'ici à 2024, les institutions nationales et les autres partenaires ont des capacités renforcées pour concevoir et gérer des politiques et programmes intégrés relatifs à la sécurité alimentaire et à la nutrition qui tiennent compte de la problématique femmes-hommes, et des politiques et programmes de protection sociale intégrés qui tiennent compte de la problématique femmes-hommes et sont réactifs en cas de choc.
- *Effet direct stratégique 6:* Les partenaires de l'action humanitaire et du développement au Niger ont accès à des services communs et à des compétences spécialisées qui leur permettent d'accéder aux zones ciblées et d'y travailler jusqu'à la mise en place d'autres solutions adaptées et durables.

Le plan stratégique de pays est fondé sur l'examen stratégique national Faim zéro de 2018 et les enseignements tirés des opérations menées précédemment par le PAM. Il est conforme au plan national de développement économique et social pour 2017-2021, au Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement pour 2019-2021 et à la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel.

Projet de décision*

Le Conseil approuve le plan stratégique pour le Niger (2020–2024) (WFP/EB.2/2019/7-A/6), pour un coût total pour le PAM de 1 055 624 308 dollars É.-U.

1. Analyse de la situation

1.1 Contexte national

1. Le Niger est un pays sahélien enclavé à faible revenu, dont la population est estimée à 21,5 millions d'habitants¹. La croissance démographique annuelle, qui est de 3,9 pour cent, est l'une des plus élevées au monde; la population du Niger double tous les 20 ans et le pays présente actuellement le taux de fécondité le plus élevé du monde, avec 7,2 naissances par femme. Environ 45 pour cent de la population vit dans la pauvreté au niveau national, et 52,4 pour cent dans les zones rurales où résident 96 pour cent des habitants pauvres du Niger². En 2018, le Niger se classait au dernier rang des 189 pays pris en compte dans l'indice de développement humain. L'espérance de vie est de 61,5 ans pour les femmes et de 59,4 ans pour les hommes; le taux de mortalité maternelle est de 553 décès pour 100 000 naissances vivantes et le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans s'élève à 91,3 pour 1 000 naissances vivantes³. Il existe d'importantes inégalités entre les sexes et les indicateurs relatifs à la santé, à l'éducation, au revenu, à l'emploi et à la participation à la vie politique sont systématiquement plus faibles en ce qui concerne les femmes⁴. La prévalence du VIH est de 0,4 pour cent⁵.
2. Les conflits et l'instabilité politique qui touchent les pays voisins, conjugués à l'augmentation des chocs climatiques⁶ engendrent des besoins humanitaires et compromettent les acquis du développement, ce qui accentue les migrations. Les femmes, les hommes, les garçons et les filles ne sont pas touchés de la même manière: les filles ont plus difficilement accès à l'éducation que les garçons; les filles et les femmes sont plus exposées à la violence sexiste, y compris les violences sexuelles, les mariages précoces et forcés, les grossesses chez les adolescentes et la traite des êtres humains. La perte des moyens d'existence et les taux de chômage élevés⁷ font courir à un nombre croissant de jeunes le risque d'être recrutés par des groupes armés non étatiques, et de subir la traite et l'exploitation. Les hommes adultes

* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" publié à la fin de la session du Conseil.

¹ Les femmes représentent environ 52 pour cent de la population, 51,6 pour cent ont moins de 14 ans et 4,2 pour cent vivent avec un handicap. Institut national de la statistique. 2014. *Niger – Recensement général de la population et de l'habitat 2012, 4ème série*. Voir: <http://anado.ins.ne/index.php/catalog/61/download/186>.

² Institut national de la statistique. 2016. *Niger – Deuxième enquête nationale sur les conditions de vie des ménages et agriculture 2014*. Voir: <http://www.stat-niger.org/nada/index.php/catalog/107>.

³ Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). *Indices et indicateurs de développement humain: 2018 – Mise à jour statistique*. Voir: http://hdr.undp.org/sites/default/files/2018_human_development_statistical_update_fr.pdf.

⁴ PNUD. *Human Development Reports: Niger*. Voir: <http://hdr.undp.org/en/countries/profiles/NER>.

⁵ *Ibid.*

⁶ République du Niger. 2016. *Troisième communication nationale à la Conférence des parties de la Convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques*. Voir: https://unfccc.int/sites/default/files/resource/nernc3_0.pdf.

⁷ Environ 42 pour cent de la population âgée de 15 à 64 ans travaillaient dans le secteur formel (56,8 pour cent des hommes et 29 pour cent des femmes) et seulement 17,2 pour cent des femmes occupaient un emploi rémunéré. Organisation internationale du Travail. 2013. *Profil pays du travail décent – Niger*. Voir: https://www.ilo.org/integration/resources/pubs/WCMS_205054/lang-en/index.htm.

sont plus susceptibles de migrer de façon saisonnière, si bien que les femmes se retrouvent avec une charge de travail accrue.

3. Début 2019, 55 000 réfugiés maliens (32,9 pour cent de femmes, 21,3 pour cent d'hommes, 23,3 pour cent de garçons de moins de 11 ans et 22,5 pour cent de filles de moins de 11 ans) vivaient dans les régions de Tillabéry et de Tahoua. Depuis avril 2019, un nombre important de réfugiés nigériens des États de Sokoto, Zamfara et Katsina ont fui vers la région de Maradi. En octobre 2019, le nombre de réfugiés enregistrés par le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) était estimé à 42 000, et ce nombre devrait atteindre 50 000 à la fin de l'année. Dans la région de Diffa, quelque 250 000 personnes (dont 118 868 réfugiés nigériens) sont déplacées depuis 2014 en raison de la crise frappant le bassin du lac Tchad⁸. Depuis 2018, l'insécurité qui règne le long des frontières avec le Mali et le Burkina Faso ainsi que les violences intercommunautaires ont entraîné le déplacement d'environ 70 305 personnes supplémentaires dans les régions de Tillabéry et de Tahoua⁹. L'accès humanitaire est de plus en plus difficile à cause de la détérioration accélérée des conditions de sécurité et de l'expansion et de l'intensification des activités des groupes armés non étatiques. Cette situation a des effets négatifs sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations vulnérables, pèse lourdement sur le budget national et réduit la présence de l'État dans de nombreuses régions.

1.2 Progrès vers la réalisation de l'objectif de développement durable 2

Progrès vers la réalisation des cibles de l'objectif de développement durable 2

4. *Accès à la nourriture (cible 1 de l'objectif de développement [ODD] 2)*. Le Niger n'a pas atteint les cibles de l'objectif 1 du Millénaire pour le développement consistant à éliminer l'extrême pauvreté et à réduire la proportion de personnes souffrant de la faim d'ici à 2015 et reste un pays à déficit vivrier, qui couvre 10 à 12 pour cent de ses besoins nationaux en céréales par des importations¹⁰. Le Niger a peu progressé en ce qui concerne l'accès à des aliments nutritifs – en particulier pour les femmes et les filles les plus pauvres et les plus exposées à l'insécurité alimentaire – cet accès étant limité par des revenus et un pouvoir d'achat faibles, la difficulté pour les femmes et les jeunes d'accéder à la terre, un système de protection sociale défaillant et des prix des denrées alimentaires fluctuants. On estime que, en 2018, plus de 6,8 millions de personnes étaient en situation d'insécurité alimentaire chronique¹¹. Les prix des denrées de base restent élevés depuis 2008 du fait de la hausse de la demande, de la faible production et du mauvais état de l'infrastructure routière. En moyenne, 1,5 million de personnes ont souffert d'insécurité alimentaire aiguë chaque année entre 2014 et 2018, parmi lesquelles au moins 660 000 ont nécessité une assistance, principalement dans les régions touchées par des conflits (Tillabéry, Tahoua et Diffa)¹². Les ménages dirigés par des femmes sont deux fois plus susceptibles d'être exposés à l'insécurité alimentaire¹³, principalement en raison des obstacles socioéconomiques à

⁸ 118 868 réfugiés, 25 731 rapatriés et 104 288 personnes déplacées.

⁹ HCR. 2018. *Niger Population of Concern*, 30 novembre 2018. Voir: <https://data2.unhcr.org/en/documents/download/67185>.

¹⁰ Examen stratégique national Faim zéro, 2018.

¹¹ Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire. 2019. *Évaluation de l'insécurité alimentaire chronique au Niger, 2018*. Voir: <https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/Chronic%20FI%20Niger%20report%20Final%20French.pdf>.

¹² Estimations fondées sur les données du cadre harmonisé pour 2014-2018 obtenues à l'aide de la méthode d'analyse du intégrée du contexte du PAM.

¹³ *Enquête conjointe sur la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire des ménages au Niger*. En 2018, 24 pour cent des ménages dirigés par une femme étaient en situation d'insécurité alimentaire (contre 12 pour cent des ménages dirigés par un homme) et en 2017, cette proportion était de 30 pour cent (contre 13 pour cent).

l'autonomisation des femmes et des inégalités structurelles entre les sexes dans la prise de décision et l'accès aux ressources productives et aux services¹⁴.

5. *Fin de la malnutrition (cible 2 de l'ODD 2)*. Le Niger fait face au triple fardeau de la malnutrition¹⁵. En 2018, 47,8 pour cent des enfants âgés de 6 à 59 mois présentaient un retard de croissance et 15 pour cent (dont 12 pour cent des filles et 18 pour cent des garçons) souffraient de malnutrition aiguë. Le retard de croissance et la malnutrition aiguë sont les plus répandus dans les régions de Maradi, où 60,3 pour cent des enfants souffrent d'un retard de croissance et 15,7 pour cent de malnutrition aiguë, et de Zinder, où 63,0 pour cent accusent un retard de croissance et 19,2 pour cent souffrent de malnutrition aiguë¹⁶. La dénutrition touche 15,5 pour cent des femmes et des filles en âge de procréer alors que 17,8 pour cent sont en surpoids ou obèses¹⁷. Plus de 73,4 pour cent des enfants de moins de 5 ans et 45,8 pour cent des femmes et des filles âgées de 15 à 49 ans souffrent d'anémie. Plus de 80 pour cent de la population est exposée à des risques de troubles dus à une carence en iode.
6. La dénutrition s'explique par l'accès limité aux services sociaux de base, l'insuffisance des infrastructures de santé et d'assainissement, l'insécurité alimentaire des ménages, le manque de diversité du régime alimentaire¹⁸ et les pratiques inadéquates en matière de soins et d'alimentation du nourrisson. Les inégalités structurelles et socioculturelles entre les sexes sont d'importants facteurs de la dénutrition¹⁹. Seuls 6 pour cent des enfants de 6 à 23 mois reçoivent un apport alimentaire minimal acceptable et 23 pour cent des bébés sont nourris exclusivement au sein.
7. *Productivité et revenus des petits exploitants*. Plus de 76 pour cent des petits exploitants agricoles (dont 72 pour cent sont des femmes)²⁰ dépendent d'une agriculture sensible aux aléas climatiques pour satisfaire leurs besoins alimentaires. Les contraintes de productivité sont notamment la désertification, la dégradation des sols et les chocs climatiques²¹. La production agricole est dépassée par la croissance démographique²². Les pertes alimentaires après récolte s'élèvent à 20 pour cent²³. Les petits exploitants agricoles, en

¹⁴ Examen stratégique national Faim zéro, 2018.

¹⁵ Par triple fardeau de la malnutrition, on entend la coexistence de la dénutrition, des carences en micronutriments et de la surnutrition (surpoids et obésité).

¹⁶ Institut national de la statistique. *Évaluation nationale de la situation nutritionnelle par la méthodologie SMART: Rapport final*. Voir: https://www.humanitarianresponse.info/sites/www.humanitarianresponse.info/files/assessments/rapport_enquete_smart_2018_vf.pdf.

¹⁷ HCR. 2018. *Niger Population of Concern*, 30 novembre 2018. Voir: <https://data2.unhcr.org/en/documents/download/67185>.

¹⁸ En moyenne, les ménages consomment 3,8 groupes d'aliments sur 12. Entre 40 et 60 pour cent des ménages dirigés par une femme ne peuvent se permettre une alimentation nutritive à Diffa, à Maradi et à Zinder. Une alimentation nutritive coûte deux à cinq fois plus cher qu'une alimentation couvrant simplement les besoins énergétiques. PAM. 2018. *Fill the Nutrient Gap: Niger*. Voir: https://docs.wfp.org/api/documents/WFP-0000100120/download/?_ga=2.189561131.1292272632.1562831191-1176071542.1560495944.

¹⁹ Comme en témoignent la prévalence du mariage des filles, les taux de grossesse chez les adolescentes, les accouchements rapprochés, le faible niveau d'éducation formelle des femmes et des filles et la répartition inéquitable des soins et des travaux domestiques non rémunérés.

²⁰ Banque mondiale. *Données - Niger: Emploi dans l'agriculture (% du total des emplois)*. Voir: <https://data.worldbank.org/indicator/SL.AGR.EMPL.ZS?locations=NE>.

²¹ *Ibid.*

²² Banque mondiale. 2017. *Niger country profile*. Voir: https://databank.worldbank.org/data/views/reports/reportwidget.aspx?Report_Name=CountryProfile&Id=b450fd57&tbar=y&dd=y&inf=n&zm=n&country=NER.

²³ Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement. 2010. *Rapport 2010 sur la technologie et l'innovation: Renforcer la sécurité alimentaire en Afrique grâce à la science, à la technologie et à l'innovation*. Voir: https://unctad.org/fr/docs/tir2009_fr.pdf.

particulier les femmes, pâtissent du manque d'accès aux intrants et technologies agricoles de production, à des services financiers, à des débouchés économiques et à des marchés structurés.

8. *Systèmes alimentaires durables*. Depuis les années 1970, le Niger a connu cinq épisodes de sécheresse graves, souvent accompagnées de crises alimentaires qui ont touché les populations vulnérables face au climat et réduit la résilience des communautés²⁴. Entre 1958 et 1997, plus de la moitié des terres du pays ont été déboisées, et entre 80 000 et 120 000 hectares sont dégradés chaque année²⁵, principalement en conséquence des activités agricoles et de la surexploitation du bois, lequel représente 79 pour cent dans le bilan énergétique du pays²⁶. L'accès aux terres arables, en particulier pour les femmes et les jeunes, constitue un obstacle important à la sécurité alimentaire et nutritionnelle, au relèvement, à la résilience et au développement. Les hommes possèdent 88,5 pour cent des terres et les 11,5 pour cent restants sont la propriété conjointe du mari et de la femme ou de leurs enfants²⁷. Le travail familial et les travaux domestiques non rémunérés sont un frein à l'autonomisation économique des femmes.

Environnement macroéconomique

9. Les sécheresses cycliques, la désertification, la croissance démographique et la baisse de la demande mondiale d'uranium ont ralenti la croissance économique réelle déjà très faible du Niger, qui était estimée à 4,9 pour cent en 2017²⁸. L'agriculture représente 43,4 pour cent du produit intérieur brut, les services 35 pour cent et l'industrie 14,9 pour cent²⁹. L'instabilité politique et les conditions de sécurité précaires pourraient compromettre la croissance réelle du produit intérieur brut, qui devrait atteindre 5,7 pour cent en 2020. Le Niger a un coefficient Gini de 44, ce qui traduit d'importantes inégalités économiques.

Principaux liens intersectoriels

10. Le Niger se classe au 151^{ème} rang sur 189 pays selon l'indice d'inégalité de genre³⁰. Les inégalités entre les sexes sont particulièrement visibles dans le secteur de l'éducation: seulement 4,3 pour cent des femmes de plus de 25 ans ont terminé le cycle d'enseignement secondaire, contre 8,9 pour cent des hommes³¹. La violence sexiste, la faible représentation des femmes dans la vie politique et aux fonctions de direction, l'absence de services de soins et de droits en matière de santé sexuelle et procréative, l'inclusion financière limitée des femmes et la conception rigide des rôles dévolus aux hommes et aux femmes sont des obstacles majeurs à l'égalité des sexes.

²⁴ Banque mondiale. 2013. *Agricultural Risk Assessment in Niger*. Voir: <https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/13260>.

²⁵ Centre mondial d'agroforesterie. *Farmer's perception of land degradation and solutions to restoring soil fertility in Niger*. Voir: <http://www.worldagroforestry.org/news/farmer%E2%80%99s-perception-land-degradation-and-solutions-restoring-soil-fertility-niger>.

²⁶ Salifou. GADO. *The Energy Sector of Niger: Perspectives and Opportunities*. p. 6; Energy Charter Secretariat Knowledge Centre 2015. Voir: https://energycharter.org/fileadmin/DocumentsMedia/Occasional/Niger_Energy_Sector.pdf.

²⁷ Étude réalisée en 2012 dans le cadre du programme axé sur le genre d'appui aux activités agricoles dans le cadre des changements climatiques (Gender, Climate Change and Agriculture Support Programme) du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique. (Non disponible en ligne)

²⁸ Institut de la statistique. 2018. *Fiche sur l'évolution des principaux indicateurs sociodémographiques et agrégats macroéconomiques du Niger*. Voir: http://www.stat-niger.org/statistique/file/DSEDS/FSPI_Niger_Decembre_2018.pdf.

²⁹ Banque africaine de développement. 2019. *Perspectives économiques au Niger 2019*. Voir: <https://www.afdb.org/fr/countries/west-africa/niger/niger-economic-outlook>.

³⁰ PNUD. 2018. *Human Development Reports. Table 5: Gender Inequality Index*. Voir: <http://hdr.undp.org/en/composite/GII>.

³¹ PNUD. *Indices et indicateurs de développement humain: 2018 - Mise à jour statistique*. Voir: http://hdr.undp.org/sites/default/files/2018_human_development_statistical_update_fr.pdf.

11. Le taux brut de scolarisation est faible: 70,2 pour cent pour les filles et 82,1 pour cent pour les garçons. Environ 55,6 pour cent des filles et 45,3 pour cent des garçons âgés de 7 à 16 ans ne sont pas scolarisés. Le taux d'alphabétisation des 15-24 ans est de 23,5 pour cent (34,5 pour cent pour les hommes et 15 pour cent pour les femmes)³². Le taux net de scolarisation dans le primaire est estimé à 60,8 pour cent pour les filles et à 71,2 pour cent pour les garçons³³. Plus de 76 pour cent des filles sont mariées avant l'âge de 18 ans et 36 pour cent des filles âgées de 15 à 19 ans ont déjà un enfant ou sont enceintes.

1.3 Lacunes et problèmes liés à la faim

12. Les obstacles à la réalisation de l'ODD 2 mis en évidence lors de l'examen stratégique Faim zéro sont les suivants:
- *Accès à la nourriture*: coordination limitée des acteurs; manque de ressources; systèmes de suivi et d'évaluation défectueux dans le secteur de la sécurité alimentaire et nutritionnelle; faiblesse des dispositifs de protection sociale; insécurité dans les pays voisins; et forte croissance démographique.
 - *Élimination de la malnutrition*: aliments nutritifs et variés difficilement disponibles et accessibles³⁴; inégalités entre les sexes; faibles revenus des ménages; mauvaises pratiques en matière de nutrition et de soins à prodiguer aux enfants; et accès insuffisant à l'eau potable et aux systèmes d'assainissement.
 - *Productivité et revenus des petits exploitants et systèmes alimentaires durables*: dégradation des terres, productivité et diversité faibles, accès inégal aux intrants et technologies agricoles de production; production alimentaire très vulnérable aux changements climatiques; et nécessité de renforcer les chaînes d'approvisionnement alimentaires et la résilience face aux risques liés aux chocs tout en garantissant des revenus décents aux petits exploitants.
13. Les problèmes liés à la fragmentation institutionnelle, aux capacités de mise en œuvre et aux ressources financières et humaines restent difficiles à résoudre. Les inégalités généralisées entre les sexes resteront un obstacle aux efforts déployés pour atteindre l'ODD 2 si rien n'est fait pour les combattre systématiquement. Pour bon nombre d'indicateurs socioéconomiques, soit on ne dispose pas de données ventilées par sexe et par âge et d'informations propres à chaque sexe soit ces données ne sont pas à jour.

1.4 Priorités pour le pays

Priorités du Gouvernement

14. La stratégie nationale de développement durable et de croissance inclusive d'ici à 2035 et le plan de développement économique et social du pays pour 2017-2021 se concentrent sur la modernisation du monde rural, le développement du capital humain, le secteur privé et la transition démographique.
15. L'initiative Les Nigériens nourrissent les Nigériens (initiative 3N), le plan d'action prioritaire pour 2016-2020 qui l'accompagne, et l'Alliance globale pour l'Initiative résilience, établie en 2014, constituent une approche multipartite et multisectorielle intégrée et coordonnée du renforcement de la résilience et de la protection sociale (y compris la nutrition), fondée sur le développement des capacités nationales et la prise en mains de la responsabilité et de la

³² Institut national de la statistique. 2016. *Statistiques de l'éducation de base et alphabétisation: annuaire 2015-2016*. Voir: http://www.stat-niger.org/statistique/file/Annuaire_Statistiques/men/Annuaire_2015_2016.pdf.

³³ *Ibid.*

³⁴ Réseau de systèmes d'alerte rapide aux risques de famine. 2019. *Évaluation de l'insécurité alimentaire chronique au Niger*. Voir: <https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/Chronic%20FI%20Niger%20report%20Final%20French.pdf>.

- direction des activités par le pays, conformément à la politique de décentralisation du Gouvernement.
16. La politique nationale de sécurité nutritionnelle pour 2016-2025 et le plan d'action visent l'élimination de la malnutrition dans le cadre d'une approche globale qui associe des interventions spécifiquement axées sur la nutrition à des interventions à dimension nutritionnelle.
 17. Le Niger a pris l'engagement de protéger l'environnement et de lutter contre le changement climatique en s'appuyant sur les instruments suivants: cadre national pour les services climatiques de 2015, politique nationale en matière de changement climatique, et plan national pour l'adaptation et contributions prévues déterminées au niveau national dans le cadre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Le pays participe également au Plan de développement et d'adaptation au changement climatique du lac Tchad. Le Dispositif national de prévention et gestion des catastrophes et des crises alimentaires (DNPGCCA) oriente les interventions du PAM liées à la sécurité alimentaire en cas de chocs.
 18. La stratégie nationale d'alimentation scolaire et la stratégie nationale d'achats locaux auprès des petits producteurs de 2016 guident les interventions d'alimentation scolaire utilisant la production locale, dans le cadre desquelles l'alimentation scolaire est un moyen de stimuler l'économie locale et d'améliorer la sécurité alimentaire et l'état nutritionnel des enfants tout en contribuant à leur éducation.
 19. La Politique nationale de genre³⁵ de 2007 vise à promouvoir l'équité et l'égalité entre hommes et femmes au sein de la famille, de la communauté, de l'économie et de la sphère publique; la pleine jouissance par les femmes et les filles de leurs droits et la lutte contre les violences fondées sur le genre. La stratégie nationale de 2017 portant sur l'autonomisation économique des femmes³⁶ a pour but d'encourager les activités génératrices de revenus et les possibilités d'entrepreneuriat offertes aux femmes afin de contribuer à l'égalité entre les sexes et à l'équité du traitement des deux sexes. Le plan stratégique national de lutte contre le mariage des enfants prévoit d'autonomiser les filles grâce à des réseaux d'information, de compétences et de soutien, d'améliorer l'accès des filles à une éducation, une protection et d'autres services sociaux de qualité et de créer de nouvelles plateformes pour le dialogue social. La Stratégie nationale de prévention et de réponse aux violences basées sur le genre au Niger (2017-2021)³⁷ vise à réduire le taux de prévalence des violences fondées sur le genre d'ici à 2021. Le plan de développement économique et social pour 2017-2021 comprend des mesures visant à promouvoir l'autonomisation des femmes, mais les autres politiques et stratégies nationales ne réitèrent pas avec force les engagements en faveur de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes.
 20. La stratégie nationale en matière de chaîne d'approvisionnement pour 2019-2023 a pour objet d'améliorer l'accès à des soins de santé de qualité et d'accroître la disponibilité des produits dans les centres de santé.
 21. Concernant le lien entre l'action humanitaire, le développement et la paix, le Gouvernement a adopté une feuille de route qui prévoit un accord avec les partenaires sur l'approche, les analyses et les résultats conjoints, ainsi que la mise en pratique sur le plan opérationnel et

³⁵ Ministère de la promotion de la femme et de la protection de l'enfant. 2017. *Politique nationale de genre*. Voir: <http://www.promotionfemme.gouv.ne/uploads/documents/5c79193989b63.pdf>.

³⁶ Ministère de la promotion de la femme et de la protection de l'enfant. 2015. *Stratégie nationale portant sur l'autonomisation économique des femmes au Niger*. Voir: http://www.promotionfemme.gouv.ne/uploads/documents/SAEF_VF.pdf.

³⁷ Ministère de la promotion de la femme et de la protection de l'enfant et Fonds des Nations Unies pour la population. 2017. *Stratégie nationale de prévention et de réponse aux violences basées sur le genre au Niger (2017-2021)*. Voir: <http://www.promotionfemme.gouv.ne/uploads/documents/5c7919a97a93f.pdf>.

l'exécution. Le Ministère de l'action humanitaire et de la gestion des catastrophes coordonne les comités techniques concernés et le PAM joue un rôle important dans la mise en œuvre de cette feuille de route.

Priorités du système des Nations Unies et des autres partenaires

22. Le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement pour 2019–2021 promeut la résilience, la gouvernance, la paix et la sécurité, et le développement social et la protection. Le PAM est le chef de file du groupe chargé des résultats ayant trait à la résilience. Le plan d'appui des Nations Unies pour le Sahel (2018-2022) articule et traduit en opérations l'appui que le système des Nations Unies apporte aux actions prioritaires des gouvernements et des organisations présentes dans la région, pour s'attaquer aux problèmes compromettant la paix, la sécurité et le développement.
23. Les programmes et initiatives qui sont menés conjointement portent notamment sur l'équité du traitement des deux sexes et l'autonomisation des femmes, la résilience, le mouvement Renforcer la nutrition, les opérations de l'Équipe commune des Nations Unies pour la lutte contre le sida et l'initiative Éducation pour tous. Les organismes des Nations Unies et les donateurs accordent de plus en plus la priorité aux activités qui s'articulent autour des domaines étroitement liés entre eux que sont l'action humanitaire, le développement et la paix, et qui permettent des investissements pluriannuels dans le domaine de la résilience³⁸ en partenariat avec les ONG et d'autres acteurs.
24. Le présent plan stratégique de pays (PSP) est harmonisé avec les plans régionaux plus larges visant à s'attaquer aux causes profondes des crises et des conflits en renforçant le développement, la sécurité alimentaire, la résilience et la cohésion sociale, notamment l'Agenda 2063 de l'Union africaine et la stratégie d'intervention en réponse à la crise du bassin du lac Tchad pour 2017–2019.

2. Incidences stratégiques pour le PAM

2.1 Expérience du PAM et enseignements

25. Le PAM intervient au Niger depuis 1968, fournissant une assistance de secours et un appui aux moyens d'existence et assurant des services aériens d'aide humanitaire. En 2014, le PAM a mis en place un dispositif intégré pour renforcer la résilience, qu'il a commencé à généraliser en 2018.
26. L'évaluation décentralisée de l'intervention prolongée de secours et de redressement menée par le PAM au Niger³⁹ a permis de constater que les activités du PAM étaient pertinentes et cohérentes avec les priorités du Gouvernement. Les évaluateurs ont reconnu les résultats concrets obtenus grâce à l'adoption d'une approche intégrée du renforcement de la résilience et formulé les recommandations suivantes:
 - en cas de ressources limitées, donner la priorité aux opérations qui permettent de sauver des vies, en étroite concertation avec les pouvoirs publics et les partenaires;
 - produire des éléments factuels sur des solutions équitables, efficaces et durables susceptibles de remplacer les stratégies actuelles de prévention et de traitement de la malnutrition aiguë modérée, notamment l'emploi d'aliments enrichis localement;

³⁸ L'Agence des États-Unis pour le développement international et d'autres donateurs financent des programmes en faveur de la résilience au Niger dans le cadre de divers projets.

³⁹ PAM. 2018. *Évaluation à mi-parcours de l'Intervention prolongée de secours et de redressement (IPSR) Niger 200961 (janvier 2017-décembre 2019) et de la dernière année de l'IPSR 200583 (janvier 2014-décembre 2016) – Rapport d'évaluation*. Voir: <https://docs.wfp.org/api/documents/WFP-0000074151/download/>.

- améliorer l'efficacité et la pérennité des mécanismes communautaires de dépistage de la malnutrition aiguë et de sensibilisation aux questions de la nutrition et de la santé;
 - aider les pouvoirs publics à accroître le budget national consacré à l'alimentation scolaire et rechercher d'autres sources de financement;
 - privilégier l'appui fondé sur les activités Assistance alimentaire pour la création d'actifs (3A), en fonction de critères précis pour y intégrer des mesures respectueuses de l'égalité entre les sexes; et
 - mettre l'accent sur le développement des capacités pour soutenir les anciens sites d'activités 3A.
27. Une évaluation d'impact des programmes menés par le PAM dans le domaine de la nutrition⁴⁰ a montré qu'il est important d'associer les interventions spécifiquement axées sur la nutrition à des interventions à dimension nutritionnelle dans des dispositifs d'assistance intégrés de longue durée (y compris des activités 3A et des programmes pour le traitement et la prévention de la malnutrition aiguë modérée) pour obtenir des effets plus tangibles sur le rétablissement des enfants et les taux de la malnutrition.
28. La mise en œuvre d'un projet conjoint d'autonomisation économique des femmes en milieu rural⁴¹ a permis d'améliorer sensiblement la vie et les moyens d'existence des bénéficiaires, principalement des femmes. Des études réalisées en 2016⁴² ont montré que le dispositif intégré mis en place par le PAM pour renforcer la résilience favorisait l'insertion économique et sociale des ménages pauvres dans leurs communautés, contribuait à l'autonomisation économique des femmes et ralentissait les migrations causées par une situation de détresse. Les études ont fait ressortir les facteurs de réussite suivants: participation inclusive et adhésion pleine et entière des autorités locales, traditionnelles et nationales et services techniques; mobilisation et prise en main communautaires tout au long des cycles du projet; appui du PAM pour garantir un accès équitable des plus pauvres à la terre; et création de synergies et complémentarités avec les autres partenaires.
29. Une évaluation menée en 2017 par le réseau des Chambres de commerce et d'agriculture a mis en évidence les résultats significatifs donnés par les activités 3A en matière de restauration et de productivité des terres, parmi lesquels le renforcement des capacités communautaires et l'accès des plus défavorisés aux actifs créés, qui ont contribué au renforcement de la résilience des populations vulnérables. Une étude conduite en 2017⁴³ a permis de constater que les interventions intégrées du PAM, telles que les activités 3A associées à des activités d'alimentation scolaire, permettaient d'améliorer l'autonomisation et l'état nutritionnel des femmes tandis que l'accès accru aux terres et aux moyens d'existence leur assurait une meilleure situation économique, réduisait leur charge de travail et rendait moins nécessaire que les hommes migrent.
30. L'analyse visant à combler le déficit en nutriments, menée en 2018, a donné à penser qu'une combinaison d'interventions à dimension nutritionnelle et d'activités 3A pourrait aider les

⁴⁰ Bureau de l'évaluation du PAM. 2018. *Rapport de synthèse de quatre évaluations d'impact de programmes du PAM concernant la nutrition dans le contexte de l'action humanitaire au Sahel*. Voir: <https://www1.wfp.org/publications/four-evaluations-impact-wfp-programmes-nutrition-humanitarian-contexts-sahel-synthesis>.

⁴¹ PAM et autres organisations. 2017. *Accelerating progress towards the economic empowerment of rural women*. Voir: https://documents.wfp.org/stellent/groups/public/documents/special_initiatives/wfp268955.pdf.

⁴² Laboratoire d'études et de recherches sur les dynamiques sociales et le développement local. 2016. *Analyse socio-anthropologique concernant l'impact des interventions du PAM Niger*. Voir: <http://ne.one.un.org/content/dam/unct/niger/docs/NE-UNCT-Analyse%20Socio%20Antropologique-LASDEL.pdf>.

⁴³ PAM. 2017. *The potential of FFA to empower women and improve women's nutrition: a five-country study*. Voir: <https://docs.wfp.org/api/documents/WFP-0000023821/download/>.

ménages ciblés à se procurer des revenus supplémentaires et à améliorer l'accès à des aliments plus nutritifs et diversifiés.

31. Il ressort d'une évaluation semi-quantitative de l'accessibilité et de la couverture, réalisée en 2017 dans la région de Diffa, que le taux de couverture du traitement de la malnutrition aiguë modérée est inférieur à 40 pour cent⁴⁴, ce qui rend indispensable la conduite de recherches sur les moyens novateurs d'atteindre les groupes particulièrement vulnérables.
32. L'évaluation stratégique de l'appui du PAM au renforcement de la résilience menée en 2018 a montré que la stratégie adoptée par le Niger en matière de résilience était un modèle à suivre pour la planification et la programmation conjointes en vue de parvenir à une solution durable au problème de la faim. Les évaluateurs ont constaté que le taux de fréquentation des filles était passé de 32 pour cent au cours de l'année scolaire 2013/2014 à 68 pour cent l'année scolaire suivante. Ils ont en outre observé une forte baisse de la prévalence de l'anémie et une plus grande prise de conscience de la nutrition ainsi que de meilleures habitudes, comme le lavage des mains et d'autres mesures d'hygiène. L'approche qui a été évaluée fait désormais partie intégrante de la stratégie du bureau de pays en faveur de la résilience.
33. L'application de l'approche SABER (approche systémique pour l'amélioration des résultats dans le domaine de l'éducation) en 2017 a permis de constater que le programme d'alimentation scolaire bénéficie d'un cadre politique et de la participation des communautés. Toutefois, les capacités de coordination et de mise en œuvre financières et institutionnelles restent insuffisantes et exigent des investissements constants. Au terme de l'atelier organisé pour travailler à l'élaboration du PSP, il a été recommandé de mettre en place un partenariat solide avec le secteur privé et la société civile dans le cadre de stratégies novatrices de mobilisation de fonds en faveur du programme d'alimentation scolaire.

2.2 Potentialités pour le PAM

34. Le portefeuille d'activités que le PAM entend mener au Niger tient compte des enseignements tirés de l'expérience acquise, des évaluations, des consultations inclusives sur le PSP et de l'examen stratégique Faim zéro:
 - En ce qui concerne les interventions face à une crise, le PAM adoptera pour l'ensemble des effets directs stratégiques une approche intégrée globale, en synergie avec ses partenaires, afin de renforcer le lien entre l'action humanitaire, le développement et la paix. Sous la direction du Gouvernement, le PAM et d'autres partenaires s'emploient à agir dans ces domaines étroitement liés dans la région de Diffa en procédant à un état des lieux, l'objectif étant d'intégrer des considérations liées à la problématique femmes-hommes, à la paix et à la sécurité, entre autres, et de mieux relier les opérations de secours, de redressement rapide et de développement.
 - Le PAM renforcera l'appui qu'il fournit aux pouvoirs publics, notamment au DNPGCCA, au Haut-Commissariat à l'initiative 3N, au Ministère de l'action humanitaire et de la gestion des catastrophes, ainsi qu'aux partenaires et aux communautés s'agissant de l'action qu'ils mènent pour renforcer les capacités en matière de préparation et d'intervention en cas de situation d'urgence et de gestion des risques liés au climat, aux conflits et à d'autres chocs et réduire le temps requis pour réagir efficacement et équitablement aux crises.
 - Le PAM continuera de faire partie du mécanisme multipartite d'intervention rapide.

⁴⁴ PAM. 2018. *Évaluation à mi-parcours de l'IPSR Niger 200961 (janvier 2017-décembre 2019) et de la dernière année de l'IPSR 200583 (janvier 2014-décembre 2016) - Rapport d'évaluation*. Voir: <https://docs.wfp.org/api/documents/WFP-0000074151/download/>.

- Le projet d'enrichissement des aliments⁴⁵ qui a été lancé en 2017 contribuera, s'il est étendu, à résoudre les problèmes de délais et à réduire le coût du traitement et de la prévention de la malnutrition tout en encourageant des solutions locales efficaces, équitables et innovantes.
- Grâce l'initiative SOLVE⁴⁶, le PAM aidera le Ministère de la santé publique et le magasin central de produits médicaux à mettre en œuvre la stratégie nationale relative à la chaîne d'approvisionnement afin que davantage de produits de santé soient disponibles dans les centres de santé.
- Le PAM mettra en place un nouveau partenariat avec le Ministère de la promotion de la femme et de la protection de l'enfant qui lui permettra de réduire les inégalités entre les sexes, en tirant parti du dividende démographique pour promouvoir la nutrition, la santé ainsi que la santé sexuelle et procréative et l'éducation des adolescentes, notamment en faisant mieux comprendre l'importance que revêt l'éducation des adolescentes, ce en vue d'éliminer la faim.

2.3 Réorientations stratégiques

35. Les principales réorientations stratégiques prévues dans le cadre du PSP sont les suivantes:

- Intégrer l'assistance d'urgence dans une stratégie à long terme en consolidant le système national de protection sociale qui est déficient pour le rendre plus réactif face aux chocs et plus soucieux de la problématique femmes-hommes⁴⁷.
- Accélérer l'application à plus grande échelle de l'approche intégrée du renforcement de la résilience afin d'intensifier les mesures visant à atténuer les chocs climatiques et à s'y adapter⁴⁸.
- Recourir à l'achat de produits alimentaires auprès de petits exploitants agricoles pour améliorer l'accès au marché, accélérer les paiements et resserrer les liens avec un modèle d'alimentation scolaire utilisant la production locale.
- Accompagner la mise en place de la prise en charge intégrée de la malnutrition aiguë et la mise à l'essai de protocoles nationaux simplifiés visant à rendre cette prise en charge plus efficace et facile à gérer. Le PAM encouragera de plus en plus la prévention de la malnutrition au moyen d'interventions intégrées spécifiquement axées sur la nutrition et à dimension nutritionnelle qui soient de nature à faire évoluer les relations entre les sexes dans le cadre d'un ensemble intégré et multisectoriel de mesures nutritionnelles en vue d'optimiser les effets obtenus.
- S'appuyer sur l'Accélérateur d'innovations du PAM et collaborer avec des entreprises privées et de jeunes experts nationaux pour mettre à l'essai des technologies et des innovations respectueuses de l'égalité des sexes⁴⁹ dans les domaines suivants:

⁴⁵ Projet d'enrichissement de produits alimentaires transformés 2017-2021 mené conjointement par le PAM et le Groupe de recherches et d'échanges technologiques.

⁴⁶ Initiative pour l'optimisation de l'approvisionnement grâce à la logistique, à la visibilité et à l'évolutivité.

⁴⁷ L'approche différenciée par sexe consiste à prendre en compte la situation concrète des femmes et des hommes, tout en cherchant à éliminer les inégalités et à promouvoir l'égalité entre les sexes, et ainsi à tenir compte des aspects liés à la problématique femmes-hommes. Cette prise en compte se traduit par l'instauration d'un environnement qui témoigne d'une bonne compréhension des particularités de la situation des hommes et des femmes et de la volonté de résoudre les problèmes spécifiques qui se posent pour les deux sexes. Une approche propre à faire évoluer les relations entre les sexes consiste à promouvoir l'égalité entre hommes et femmes, en accordant une place centrale au contrôle partagé des ressources, à la prise de décisions en concertation et à l'autonomisation des femmes.

⁴⁸ À ce jour, seulement 35 000 hectares de terres sont remis en état chaque année, alors que Gouvernement s'est fixé un objectif de 213 000 hectares par an.

⁴⁹ Le PAM aura recours à une approche centrée sur l'être humain, des cartes d'empathie et d'autres méthodes pour accroître la participation des bénéficiaires et mieux rendre compte de son action, de manière équitable et inclusive.

agriculture, changement climatique, nutrition, alimentation scolaire, résilience et secours d'urgence. Ces projets pilotes pourraient notamment consister à surveiller les risques d'inondation à l'aide de la plateforme *Cloud to Street*, à introduire la culture hydroponique et à surveiller les actifs au moyen de drones.

- Tirer parti de l'innovation et des nouvelles technologies pour promouvoir l'inclusion financière des personnes vivant dans la pauvreté, l'accent étant mis sur les femmes, en collaboration avec le Fonds d'équipement des Nations Unies, en recourant à la numérisation pour favoriser une approche qui tienne compte de l'âge et du sexe des personnes.

3. Orientation stratégique du PAM

3.1 Direction, orientations et impacts escomptés

36. Le PAM continuera d'aider les pouvoirs publics à faire face aux situations d'urgence et à fournir une assistance humanitaire tout en menant également un programme de longue haleine porteur de transformation, qui complétera le recours à une intervention humanitaire et en réduira la nécessité⁵⁰. L'approche du PAM en matière de renforcement de la résilience est novatrice en ce sens qu'elle est centrée sur l'être humain et propre à faire évoluer les relations entre les sexes, et qu'elle répond à la nécessité de tenir compte des caractéristiques physiques des paysages et des bassins versants pour la planification d'interventions intégrées. Ce modèle efficace repose sur un ensemble d'activités équitables, complémentaires et évolutives visant à améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition tout en renforçant durablement la résilience et en abandonnant les approches cloisonnées, fragmentées, de courte durée et à petite échelle. Les interventions combineront des programmes visant à faire évoluer les relations entre les sexes et tenant compte des conflits et l'appui aux marchés agricoles au profit des petits exploitants, afin d'améliorer l'accès des femmes à la terre, aux biens productifs et aux services tout en s'attaquant aux inégalités dans l'accès à l'information et aux pratiques agricoles novatrices. Une attention particulière sera accordée à la lutte contre les rôles discriminants dévolus par la société aux deux sexes, notamment grâce à des régimes fonciers qui favoriseront la participation des femmes et des jeunes à la prise de décisions ainsi que leur autonomisation économique. En favorisant des interventions spécifiquement axées sur la nutrition et à dimension nutritionnelle, il sera possible de réduire la malnutrition, notamment parmi les filles et les femmes enceintes. Le PAM et ses partenaires encourageront l'accès des filles à l'éducation dans le but de réduire les inégalités flagrantes qui existent actuellement pour ce qui est de l'accès à l'éducation et des taux de réussite.
37. Le recours plus important aux transferts de type monétaire en fonction des besoins offrira un choix plus large aux bénéficiaires et la possibilité d'étudier des approches novatrices qui appuieront au mieux les programmes favorisant l'équité et l'autonomisation menés conjointement avec les autres organismes des Nations Unies pour assurer une communication visant à faire évoluer la société et les comportements en ce qui concerne la nutrition, la santé, l'éducation, le climat et l'agriculture; promouvoir l'inclusion financière et l'autonomisation, en particulier des femmes et des jeunes; et stimuler l'économie locale.
38. Sous la direction des pouvoirs publics, la mise en œuvre d'une approche intégrée des activités dans certaines communes de convergence⁵¹ permettra d'assurer une convergence géographique et opérationnelle en vue d'optimiser les effets. L'égalité des sexes, la

⁵⁰ PAM. 2018. *Scaling up for resilient individuals, communities, and systems in the Sahel: Operational Reference Note*. Voir: <https://docs.wfp.org/api/documents/WFP-0000102462/download/>.

⁵¹ L'approche dite des communes de convergence est une approche intégrée développée par les pouvoirs publics et leurs partenaires pour assurer la convergence géographique et l'intégration des programmes dans un souci de synergie et d'efficacité des interventions à l'échelle de la commune.

responsabilité envers les populations touchées, les aspects environnementaux et sociaux, la protection et la prise en compte des conflits seront pris en compte dans le PSP.

3.2 Effets directs stratégiques, domaines d'action privilégiés, produits escomptés et activités essentielles

Effet direct stratégique 1: Les personnes touchées par une crise, notamment les réfugiés, les personnes déplacées, les membres des communautés hôtes et les rapatriés résidant dans les zones ciblées, sont en mesure de subvenir à leurs besoins alimentaires et nutritionnels essentiels pendant et après une crise

39. Le PAM fournira en temps voulu aux populations touchées par une crise une assistance humanitaire intégrée tenant compte des questions de protection à travers le mécanisme d'intervention rapide et le DNPGCCA afin de sauver des vies et de protéger les moyens d'existence. Dans la mesure du possible, il étudiera la possibilité de passer à une aide assortie de conditions après une intervention rapide de secours et à une assistance en période de soudure, que viendront compléter les interventions des partenaires, afin d'aider équitablement femmes et hommes à investir dans des actifs naturels et productifs, de diversifier les possibilités de subsistance et d'accroître la résilience. La coopération avec le Gouvernement et les partenaires techniques sera renforcée pour appuyer les interventions spécifiquement axées sur la nutrition et à dimension nutritionnelle qui tiennent compte de la problématique femmes-hommes. Dans cette optique, le PAM proposera en outre à ses partenaires une formation et des outils pour appuyer la réalisation d'un suivi ciblé par des tiers et permettre l'accès humanitaire dans les zones touchées par des conflits.

Domaine d'action privilégié

40. Cet effet direct stratégique est axé sur les interventions face à une crise.

Produits escomptés

41. Les produits ci-après permettront d'obtenir cet effet direct stratégique:

- Les femmes, les hommes, les filles et les garçons touchés par une crise reçoivent en temps voulu une assistance alimentaire et nutritionnelle suffisante (vivres et espèces) qui leur permet de subvenir à leurs besoins alimentaires et nutritionnels pendant les crises.
- Les femmes, les hommes, les filles et les garçons touchés par une crise reçoivent en temps voulu une assistance alimentaire et nutritionnelle suffisante (vivres et espèces) pour la création d'actifs et la génération de revenus qui leur permet de subvenir à leurs besoins alimentaires et nutritionnels, contribue à améliorer leurs moyens d'existence et favorise un redressement rapide.
- Les femmes, les hommes, les filles et les garçons résidant dans des zones touchées par une crise tirent profit des actifs communautaires qui permettent le rétablissement de leurs moyens d'existence, renforcent leur autonomie et favorisent un redressement rapide.

Activité essentielle

Activité 1: Fournir une assistance alimentaire et nutritionnelle intégrée aux personnes touchées par une crise (réfugiés, personnes déplacées, membres des communautés hôtes et rapatriés)

42. Les femmes et les hommes ciblés résidant à l'intérieur ou à l'extérieur des camps et des zones d'installation de Tillabéry, de Tahoua, de Diffa et d'autres régions touchées par une crise bénéficieront d'une assistance intégrée non assortie de conditions (phase aiguë) ou assortie de conditions (redressement rapide et phase de transition) sous forme de vivres ou de transferts de type monétaire associés au traitement et à la prévention de la malnutrition

parmi les enfants âgés de 6 à 23 mois, les filles et les femmes enceintes, ainsi que d'activités de communication et de sensibilisation à dimension nutritionnelle.

43. Le plus grand nombre d'activités 3A et de transferts de type monétaire assortis de conditions aidera les populations ciblées à améliorer leur propre résilience et facilitera l'inclusion financière tout en resserrant les liens entre les effets directs stratégiques 3 et 4, permettant ainsi d'assurer la continuité entre l'intervention face à une crise et le développement.
44. Des partenariats stratégiques et opérationnels avec le DNPGCCA, les organismes des Nations Unies, les donateurs et la société civile garantiront une assistance intégrée, équitable et coordonnée aux populations touchées par une crise qui sont ciblées. La mise en œuvre ira de pair avec le renforcement des capacités du DNPGCCA et du Ministère de l'action humanitaire et de la gestion des catastrophes en matière de politiques, stratégies et de préparation et intervention en cas de situation d'urgence. Les interventions qui suivront la mise en œuvre du mécanisme d'intervention rapide seront définies au moyen d'une évaluation de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des personnes déplacées au bout de trois mois d'assistance alimentaire. Le PAM fournira une assistance alimentaire adaptée à chaque contexte aux ménages les plus vulnérables et agira de concert avec d'autres acteurs pour contribuer au redressement des populations moins vulnérables touchées. La durée et la portée de l'assistance fournie par le PAM en période de soudure dépendront de la gravité de la situation et seront adaptées aux besoins des femmes et des hommes.

Effet direct stratégique 2: Les filles et les garçons en âge d'aller à l'école, y compris les adolescents, résidant dans les régions touchées par l'insécurité alimentaire et les régions pastorales ciblées, ont accès à une nourriture suffisante et nutritive pendant toute l'année scolaire

45. Le PAM et le Ministère de l'enseignement primaire, de l'alphabétisation, de la promotion des langues nationales et de l'éducation civique cibleront les sites intégrés que sont les communes de convergence et d'autres communes vulnérables sur le plan alimentaire et nutritionnel pour aider les garçons et les filles en âge de fréquenter l'école primaire dans les zones sédentaires, nomades et en situation d'urgence (notamment Diffa, Tillabéry-Nord et Tahoua). Le PAM augmentera progressivement les transferts de type monétaire, en établissant des liens entre les écoles, les associations paysannes locales et les systèmes alimentaires durables (effet direct stratégique 4), en fournissant des aliments nutritifs aux écoliers, en multipliant les achats locaux, en améliorant les moyens d'existence et en réduisant l'empreinte environnementale pour lutter contre le changement climatique. Dans la mesure du possible, le PAM accordera la priorité aux organisations de femmes de manière à favoriser l'autonomisation économique des femmes.
46. Le PAM renforcera les capacités nationales (effet direct stratégique 5) pour permettre aux pouvoirs publics de prendre progressivement en charge la mise en œuvre et le contrôle d'un programme d'alimentation scolaire utilisant la production locale viable et soucieux de la problématique femmes-hommes, en tirant parti des avantages de l'alimentation scolaire pour ce qui est de l'éducation, de l'égalité des sexes, de l'agriculture, de la nutrition et de la protection sociale⁵².

Domaine d'action privilégié

47. Cet effet direct stratégique est axé sur le renforcement de la résilience.

⁵² PAM. 2019. *The impact of school feeding programmes*. Voir: <https://docs.wfp.org/api/documents/WFP-0000102338/download/>.

Produits escomptés

48. Les produits ci-après permettront d'obtenir cet effet direct stratégique:
- Les garçons et les filles scolarisés dans les écoles ciblées reçoivent en temps voulu des repas scolaires nutritifs suffisants préparés à partir d'aliments produits localement qui répondent à leurs besoins alimentaires et nutritionnels et favorisent l'assiduité scolaire et l'achèvement des études.
 - Les adolescentes scolarisées dans les écoles ciblées reçoivent des subventions en espèces qui leur permettent de subvenir à leurs besoins alimentaires et nutritionnels et favorisent l'assiduité scolaire et l'achèvement des études.
 - Les adolescents, filles et garçons, scolarisés dans les écoles ciblées bénéficient d'activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements s'agissant des relations entre les sexes, qui favorisent l'assiduité scolaire, permettent d'améliorer leur état nutritionnel, leurs pratiques en matière de nutrition et de santé et leurs compétences pratiques essentielles.
 - Les garçons et les filles scolarisés dans les écoles ciblées tirent profit des services complémentaires (jardins, élevages et moulins scolaires) qui favorisent l'adoption de pratiques alimentaires et nutritionnelles saines.

Activité essentielle

Activité 2: Mettre en place un dispositif intégré d'alimentation scolaire à l'intention des élèves, filles et garçons, pendant l'année scolaire, qui utilise et stimule la production locale (alimentation scolaire utilisant la production locale)

49. Les écoliers âgés de 6 à 11 ans recevront deux repas par jour dans les écoles sédentaires et trois repas dans les écoles nomades⁵³. Le PAM, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Fonds international de développement agricole et d'autres acteurs mèneront des activités complémentaires dans les écoles, ce qui contribuera à la diversification de l'alimentation et à la génération de revenus, en particulier au profit des femmes physiquement aptes de la communauté. Au titre de l'initiative pour un accès sans risque au combustible et à l'énergie, le PAM encouragera l'utilisation de fourneaux améliorés et de panneaux solaires dans les écoles afin de réduire les émissions de gaz et les risques environnementaux tout en augmentant les possibilités de subsistance, en particulier au profit des femmes. Les activités communautaires de sensibilisation et d'éducation des filles et des garçons permettront d'améliorer les connaissances sur les pratiques familiales contribuant à transformer les relations entre les sexes⁵⁴ et les activités de santé complémentaires, dont le déparasitage.
50. En partenariat avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et l'initiative 3N, et en coordination avec les programmes gérés par le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), la Banque mondiale et les pouvoirs publics, plus de 19 000 filles âgées de 10 à 17 ans qui fréquentent l'école primaire et secondaire recevront une bourse en espèces leur permettant de continuer leurs études, ainsi que des comprimés de fer ou d'acide folique pour prévenir la malnutrition. Des séances de sensibilisation et du matériel sur l'importance de la scolarisation des filles ainsi que des messages adaptés au contexte visant à faire évoluer la société et les comportements sur la nutrition, les compétences

⁵³ Dans les zones pastorales, la stratégie nationale d'alimentation scolaire prévoit la fourniture de trois repas par jour, sept jours par semaine, parce que les enfants des ménages nomades sont hébergés dans des camps ou des familles situés à proximité des écoles pendant les périodes où leurs parents suivent la transhumance.

⁵⁴ Ces sessions de sensibilisation portent sur les pratiques en matière d'hygiène, de nutrition et de santé concernant les enfants de moins de 5 ans, les filles et les femmes enceintes, ainsi que les communautés entières.

pratiques, l'éducation des filles et la violence sexiste cibleront les garçons, les hommes et leurs communautés pour obtenir davantage de résultats concrets.

51. De plus en plus souvent, le recours aux transferts de type monétaire rendra moins nécessaire de prendre des dispositions logistiques. L'appui en faveur de la chaîne d'approvisionnement sera indispensable pour la mise en œuvre de la stratégie nationale d'achats locaux auprès des petits producteurs par les pouvoirs publics et l'autonomisation des organisations paysannes; une attention particulière sera accordée à la promotion de l'équité du traitement des deux sexes et à la parité entre les sexes en ce qui concerne la représentation. Le PAM collaborera avec le Ministère de l'enseignement primaire, de l'alphabétisation, de la promotion des langues nationales et de l'éducation civique, le Ministère de l'agriculture et de l'élevage, le Ministère de la santé publique et le Ministère de la promotion de la femme et de la protection de l'enfant.

Effet direct stratégique 3: D'ici à 2024, l'état nutritionnel des personnes et des communautés vulnérables sur le plan nutritionnel, notamment les enfants âgés de 6 à 59 mois, les filles et les femmes enceintes et les adolescentes résidant dans les zones ciblées, s'améliore

52. Les enfants âgés de 6 à 23 mois, les femmes enceintes et les filles âgées de 10 à 17 ans bénéficieront d'actions intégrées associant des activités nutritionnelles et des activités complémentaires adaptées à l'âge pour traiter les causes immédiates et sous-jacentes de la malnutrition. Le traitement de la malnutrition aiguë modérée sera principalement mis en place dans les régions et districts sanitaires ciblés où les taux de malnutrition aiguë globale dépassent 15 pour cent ou se situent entre 10 et 14 pour cent, avec des facteurs aggravants tels que l'insécurité alimentaire, la lourde charge de travail ou les conflits.
53. Aux côtés de l'UNICEF, le PAM transposera progressivement à plus grande échelle les approches communautaires intégrées de prévention de la malnutrition, qui tiendront compte du sexe et de l'âge et feront intervenir un réseau de mamans lumières⁵⁵. Les interventions seront respectueuses de l'égalité des sexes et à dimension nutritionnelle, l'accent étant mis sur les activités de communication menées sous la conduite des communautés visant à faire évoluer la société et les comportements, afin de mieux faire connaître les pratiques saines en matière d'hygiène et de nutrition qui ne perpétuent les rôles discriminatoires et restreints dévolus à chaque sexe. Le PAM continuera à tirer parti des efforts qu'il déploie à l'échelle mondiale pour élaborer des protocoles simplifiés et d'autres méthodes novatrices telles les approches communautaires qui utilisent des aliments nutritifs disponibles localement, y compris des aliments enrichis par les ménages. Le PAM collaborera avec les pouvoirs publics et ses partenaires afin que le modèle appliqué au Niger permette de s'attaquer de manière équitable, efficace et rentable au triple fardeau de la malnutrition.

Domaine d'action privilégié

54. Cet effet direct stratégique est axé sur le renforcement de la résilience.

Produits escomptés

55. Les produits ci-après d'obtenir cet effet direct stratégique:
- Les garçons et les filles âgés de 6 à 23 mois ainsi que les filles et les femmes enceintes ciblés reçoivent en temps voulu des aliments nutritifs spécialisés suffisants qui permettent de traiter la malnutrition aiguë modérée.

⁵⁵ Les mamans lumières sont des mères dont les enfants ne souffrent pas de malnutrition et qui partagent leurs connaissances en matière de bonne nutrition infantile avec les autres femmes de leur communauté.

- Les garçons et les filles ciblés âgés de 6 à 23 mois reçoivent en temps voulu des aliments nutritifs spécialisés suffisants qui permettent de prévenir le retard de croissance, l'émaciation et les carences en micronutriments.
- Les femmes et les hommes ainsi que les adolescents, filles et garçons, ciblés et leurs communautés bénéficient d'activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements, et de mesures incitatives qui contribuent à améliorer les pratiques liées à la nutrition.
- Les garçons et les filles âgés de 6 à 59 mois, les filles et les femmes enceintes ainsi que les adolescents, filles et garçons, ciblés tirent profit de la capacité améliorée des agents de santé et des communautés en matière de traitement et de prévention de la malnutrition, qui leur permet d'accéder à des services nutritionnels et aux services médicaux complémentaires.
- Les femmes, les hommes, les filles et les garçons ciblés ainsi que leurs communautés tirent profit des filières nutritionnelles efficaces, équitables et productives qui facilitent l'accès aux aliments enrichis.

Activité essentielle

Activité 3: Appuyer le programme national de nutrition en assurant des services nutritionnels préventifs et curatifs (notamment la communication visant à faire évoluer la société et les comportements, l'enrichissement local des aliments, l'alimentation complémentaire et le renforcement des capacités) à l'intention des populations ciblées

56. Le traitement de la malnutrition aiguë modérée sera complété par des activités de prévention visant à réduire l'incidence de la malnutrition chronique. Le PAM mettra en œuvre cette activité par l'intermédiaire de la Direction de la nutrition rattachée au Ministère de la santé publique, en partenariat avec le Ministère de la promotion de la femme et de la protection de l'enfant et avec les communautés locales, les organisations non gouvernementales (ONG) et l'UNICEF, en assurant des actions de communication visant à faire évoluer la société et les comportements ainsi qu'un ensemble de mesures de traitement de la malnutrition dans les centres de nutrition gérés par le Ministère de la santé publique. Mises en œuvre à plusieurs niveaux – individuel, familial et communautaire – des activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements, qui seront inclusives et adaptées au contexte, viseront à promouvoir une alimentation saine pour les nourrissons et les jeunes enfants, à diffuser des messages sur les bonnes pratiques d'hygiène, de sécurité alimentaire et de nutrition, ainsi qu'à remédier aux différences et inégalités liées au sexe et à l'âge en ciblant non seulement les femmes et les filles mais aussi les hommes et les garçons pour optimiser les résultats obtenus.
57. Le renforcement des capacités des interlocuteurs nationaux, en particulier des deux ministères, portera essentiellement sur le stockage adéquat, l'amélioration de la qualité et de la sécurité des livraisons, et la gestion des circuits d'approvisionnement pour faciliter la mise en œuvre d'interventions nutritionnelles qui tiennent compte de la problématique femmes-hommes (effet direct stratégique 5). Afin de pérenniser les résultats et de réduire l'importation d'aliments nutritifs spécialisés, le PAM aidera si possible les autorités à mettre en place une chaîne d'approvisionnement en aliments nutritifs disponibles localement à des prix abordables, gérée par le secteur privé (effet direct stratégique 4), en veillant au respect de l'équité et à réduire les inégalités entre les sexes. Le PAM poursuivra la mise en œuvre du projet "FOPAT", un projet de fortification de produits alimentaires transformés, en partenariat avec le Groupe de recherches et d'échanges technologiques, le Ministère de l'agriculture et de l'élevage et le Ministère de la santé publique, l'initiative 3N, *Sahara Sahel Foods* (secteur privé), les institutions de recherche et les universités dans le but de renforcer la capacité de dix coopératives en matière d'enrichissement des aliments produits localement.

58. Le PAM, l'UNICEF et d'autres partenaires aideront les pouvoirs publics à renforcer les capacités des agents de santé communautaires et des aidants en vue d'une gestion communautaire efficace et équitable de la malnutrition aiguë. Le PAM, le Gouvernement, l'UNICEF, le FNUAP, la FAO, l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et des organisations de la société civile mèneront des actions de communication visant à faire évoluer la société et les comportements (notamment dans des domaines tels que l'éducation et la nutrition) qui tiennent compte du sexe et de l'âge et sont adaptées aux besoins des communautés et des adolescents des deux sexes.

Effet direct stratégique 4: D'ici à 2024, les personnes et les communautés en situation d'insécurité alimentaire, notamment celles qui sont touchées par des chocs climatiques dans les zones ciblées, disposent de moyens d'existence plus résilients qui sont intégrés dans des systèmes alimentaires durables et équitables, et garantissent l'accès à une alimentation nutritive et suffisante

59. Cet effet direct contribuera à l'intensification par les pouvoirs publics du programme en faveur de la résilience, en mettant l'accent sur la création d'actifs productifs, le développement de la chaîne de valeur, le renforcement des capacités nationales et communautaires afin d'atténuer les chocs climatiques et de faciliter l'accès des petits exploitants agricoles aux marchés grâce à des achats locaux et à l'alimentation scolaire utilisant la production locale. Le PAM étudiera la possibilité d'offrir de la microassurance à des femmes, des hommes, des filles et des garçons ou à des communautés qui seront ciblées afin de renforcer de manière équitable leur capacité de résilience face aux risques climatiques et de favoriser leur inclusion financière.
60. Les ménages en situation d'insécurité alimentaire les plus vulnérables sont recensés au moyen de protocoles nationaux et régionaux validés associant le ciblage géographique (cadre harmonisé et analyse intégrée du contexte) et l'approche axée sur l'économie des ménages. Cette dernière sera complétée – en coopération avec les partenaires techniques – par des analyses différenciées par sexe et par âge et par des analyses de la protection dans le but d'appuyer des interventions axées sur la résilience qui soient respectueuses de l'égalité entre femmes et hommes et de nature à transformer les relations entre les sexes. Les activités seront transposées à plus grande échelle au cours des premières années du PSP et progressivement prises en charge par les pouvoirs publics et les autorités locales.
61. Le PAM aidera les communautés tout au long de la chaîne de valeur locale, en créant des actifs productifs et des greniers communautaires ou en les remettant en état, en améliorant la qualité et la sécurité sanitaire des aliments, en réduisant les pertes après récolte et en encourageant la participation au marché et la transformation sur place des produits dans le cadre de l'alimentation scolaire utilisant la production locale, au profit des hommes et des femmes en toute équité. Les activités s'inscriront parfaitement dans l'initiative 3N et seront progressivement mises en œuvre par des structures publiques décentralisées, ce qui facilitera leur transfert progressif au cours du présent PSP et de celui qui suivra. L'aide saisonnière non assortie de conditions fait partie du dispositif mis en place pour renforcer la résilience afin que les acquis du développement soient préservés pendant la période de soudure, en accord avec le Gouvernement et les donateurs partenaires.

Domaine d'action privilégié

62. Cet effet direct stratégique est axé sur le renforcement de la résilience.

Produits escomptés

63. Les produits ci-après permettront d'obtenir cet effet direct stratégique:

- Les femmes, les hommes, les filles et les garçons des zones ciblées tirent équitablement profit des actifs communautaires nouveaux ou remis en état qui contribuent à améliorer leur résilience face aux chocs naturels ou causés par l'homme et leur adaptation au changement climatique.
- Les acteurs de la chaîne de valeur tirent profit de leurs capacités améliorées et des achats locaux, qui leur permettent d'accroître durablement leur productivité et de diversifier leur production, et facilitent l'accès des petits exploitants aux marchés locaux dans le cadre de l'alimentation scolaire utilisant la production locale.
- Les femmes, les hommes, les filles et les garçons ciblés reçoivent en temps voulu et en quantité suffisante une assistance alimentaire pour la création d'actifs qui leur permet de subvenir à leurs besoins alimentaires immédiats tout en améliorant la résilience de leurs moyens d'existence.
- Les femmes, les hommes, les filles et les garçons ciblés reçoivent en temps voulu une assistance alimentaire et nutritionnelle saisonnière suffisante qui leur permet de subvenir à leurs besoins alimentaires et nutritionnels et contribue à consolider les gains résultant de la création d'actifs.
- Les communautés ciblées bénéficient d'activités de communication et d'informations visant à faire évoluer la société et les comportements, qui sont propres à faire évoluer les relations entre les sexes et qui favorisent une gestion agricole communautaire inclusive et équitable ainsi que la production, l'achat et la consommation de produits à haute teneur en éléments nutritifs.

Activité essentielle

Activité 4: Fournir à l'intention des hommes, des femmes, des garçons et des filles touchés ou risquant d'être touchés par l'insécurité alimentaire un appui aux moyens d'existence, notamment l'aménagement ou la remise en état des actifs naturels et productifs (activités 3A), des mesures de gestion des risques d'origine climatique et le renforcement des chaînes de valeur

64. Le PAM continuera de cibler les femmes, les hommes, les filles et les garçons vulnérables recensés grâce à l'étude de la situation économique des ménages dans les communes de convergence prioritaires. Pendant la saison sèche, qui s'étend de novembre à mai, le PAM assurera de manière équitable des activités 3A assorties de conditions au profit des bénéficiaires qui créent ou remettent en état des actifs productifs et des actifs résilients face au climat. Cela permettra aussi de créer des moyens d'existence liés à la chaîne de valeur alimentaire. Pendant la période de soudure de juin à août, les mêmes bénéficiaires recevront une assistance alimentaire non assortie de conditions.

65. Conformément à la politique du PAM en matière d'environnement, les activités seront soigneusement examinées pour veiller à ce que tout impact négatif sur l'environnement et la société soit évité, réduit ou atténué. Sur la base d'analyses différenciée par sexe et par âge afin d'assurer l'équité et de promouvoir des changements positifs, les activités viseront notamment à soutenir les stocks de réserve possédés et maintenus par la communauté; les actifs multifonctionnels et de grandes proportions; l'éducation et l'inclusion financières; et la régénération et l'enrichissement optimisés des sols. Des modalités de travail tenant compte de la problématique femmes-hommes seront mises en œuvre pour favoriser une participation équitable, au profit des femmes et des hommes des communautés ciblées, sans alourdir inutilement la charge de travail, compte tenu notamment des soins et travaux domestiques non rémunérés accomplis par les femmes. Grâce au Fonds d'équipement des Nations Unies, le PAM recourra de plus en plus aux transferts de type monétaire et aux achats locaux pour favoriser l'inclusion financière, l'accès équitable aux marchés et le

développement agricole et économique local. Les activités du programme d'alimentation scolaire utilisant la production locale tiendront compte des enseignements tirés de l'expérience, y compris en ce qui concerne les procédures et les conditions révisées en matière d'appels d'offres et l'intégration de la problématique femmes-hommes.

66. Le PAM aura pour principaux partenaires le Ministère de l'agriculture et de l'élevage; le Ministère de l'environnement et du développement durable; le Ministère de l'hydraulique et de l'assainissement; le Ministère de l'industrie; le Ministère du commerce et de la promotion du secteur privé; le Ministère du développement communautaire et de l'aménagement du territoire; le Ministère de la promotion de la femme et de la protection de l'enfant; l'initiative 3N; le DPNCGCA et ses structures décentralisées; les municipalités; les autres organismes des Nations Unies; la Banque mondiale; la Banque africaine de développement; les universités; le Réseau des chambres de commerce et d'agriculture, *Resilience in the Sahel Enhanced*⁵⁶ et les ONG.

Effet direct stratégique 5: D'ici à 2024, les institutions nationales et les autres partenaires ont des capacités renforcées pour concevoir et gérer des politiques et programmes intégrés relatifs à la sécurité alimentaire et à la nutrition qui tiennent compte de la problématique femmes-hommes, et des politiques et programmes de protection sociale intégrés qui tiennent compte de la problématique femmes-hommes et sont réactifs en cas de choc

67. Le PAM prévoit de passer de l'assistance alimentaire au renforcement des capacités en vue d'un transfert progressif aux autorités de la responsabilité des solutions au problème de la faim au Niger. Cela cadre avec la vision à long terme consistant à mettre en place des filets de sécurité alimentaire et nutritionnelle gérés par le pays et tenant compte de la problématique femmes-hommes qui soient à la fois rentables et de nature à renforcer la résilience et à faire évoluer les relations entre les sexes. Le DPNCGCA, l'initiative 3N, le Ministère de l'enseignement primaire, de l'alphabétisation, de la promotion des langues nationales et de l'éducation civique, le Ministère de la santé publique, le Ministère de la promotion de la femme et de la protection de l'enfant, le Ministère du développement communautaire et de l'aménagement du territoire, le Ministère de l'agriculture et de l'élevage, le Ministère de l'environnement et du développement durable, ainsi que les entités décentralisées et les universités bénéficieront de cette action de renforcement des capacités.

Domaine d'action privilégié

68. Cet effet direct stratégique est axé sur le renforcement de la résilience.

Produits escomptés

69. Les produits ci-après permettront d'obtenir cet effet direct stratégique:
- Les garçons, les filles, les hommes et les femmes en situation d'insécurité alimentaire et vulnérables sur le plan nutritionnel tirent profit de la conception et de la mise en œuvre d'activités de préparation et d'intervention en cas de crise, d'interventions de protection sociale réactives en cas de chocs et de renforcement de la résilience, dirigées par le Gouvernement, et tenant compte de la problématique femmes-hommes, qui leur permettent de recevoir en temps voulu une assistance suffisante de la part du Gouvernement et de ses partenaires.

⁵⁶ *Resilience in the Sahel Enhanced* (ou RISE selon son acronyme anglais), est une initiative intersectorielle multi-activités de l'Agence des États-Unis pour le développement international.

- Les garçons, les filles, les hommes et les femmes en situation d'insécurité alimentaire et vulnérables sur le plan nutritionnel tirent profit de la capacité renforcée du Gouvernement de planifier et de mettre en œuvre des interventions tenant compte de la problématique femmes-hommes et propres à faire évoluer les relations entre les sexes, et fondées sur des éléments factuels, qui leur permet de recevoir en temps voulu une assistance suffisante de la part du Gouvernement et de ses partenaires.
- Les garçons, les filles, les hommes et les femmes touchés par une crise tirent profit de la capacité renforcée des partenaires de la gestion communautaire des risques de catastrophes, qui leur permet de subvenir à leurs besoins alimentaires et nutritionnels.

Activité essentielle

Activité 5: Assurer au profit des institutions nationales et décentralisées et des partenaires nationaux le renforcement des capacités concernant la mise en place de politiques intersectorielles cohérentes, respectueuses de l'équité du traitement des deux sexes et propres à faire évoluer les relations entre les sexes, la planification, les mécanismes de coordination, la mise en œuvre et la prise en mains des programmes et la gestion des connaissances

70. Le PAM et ses partenaires humanitaires aideront le DNPGCCA dans l'utilisation des approches et des outils novateurs d'alerte rapide et de surveillance des marchés, parmi lesquels la télédétection au moyen de drones et la collecte de données par téléphonie mobile, la surveillance des inondations à l'aide de la plateforme *Cloud to Street*⁵⁷. Le PAM sensibilisera les agriculteurs à la préparation et à l'intervention en cas de situation d'urgence grâce au système d'alerte rapide et d'intervention communautaire⁵⁸ et aux observatoires municipaux sur la vulnérabilité⁵⁹, et prêtera son concours au Gouvernement dans le cadre du programme d'assurance contre la sécheresse de la Mutuelle panafricaine de gestion des risques. Le PAM s'associera à des entreprises privées, à des organisations de la société civile et à l'Accélérateur d'innovations pour piloter le projet *Cloud to Street* au Niger dans le but de surveiller les risques d'inondation à distance et de permettre aux pouvoirs publics d'adopter des mesures d'atténuation, notamment par des alertes envoyées via WhatsApp ou un système hors ligne.
71. Le PAM, d'autres organismes des Nations Unies ainsi que des ONG fourniront un appui à l'initiative 3N et aux ministères d'exécution pour planifier, coordonner et mettre en œuvre des interventions intégrées à grande échelle en faveur de la résilience qui seront de nature à faire évoluer les relations entre les sexes et à dimension nutritionnelle, et pour mettre en place un système national de protection sociale qui soit plus complet, respectueux de l'égalité entre les sexes et réactif face aux chocs.
72. Le PAM, d'autres organismes des Nations Unies, des ONG et des universités appuieront le processus de décentralisation en renforçant les capacités au niveau des municipalités, en mettant l'accent sur les moyens humains, la coordination et l'harmonisation des outils de suivi et d'évaluation afin de promouvoir la responsabilisation, l'exhaustivité et la capacité d'adaptation à tous les niveaux. Le PAM, la Banque mondiale et d'autres acteurs continueront de soutenir un système de protection sociale national qui s'adapte, tienne compte de la problématique femmes-hommes et se montre réactif face aux chocs par un renforcement des capacités et un appui financier coordonnés et cohérents.

⁵⁷ Le plateforme *Cloud to Street* fournit des éléments probants et des modèles qui facilitent la surveillance des inondations et l'alerte rapide.

⁵⁸ Système communautaire d'alerte précoce et de réponse aux urgences.

⁵⁹ Observatoires sur la vulnérabilité.

73. Le PAM, conformément aux résultats donnés par l'approche SABER, renforcera son appui aux systèmes et acteurs gouvernementaux en vue d'un transfert progressif de la responsabilité du programme national d'alimentation scolaire dans un délai convenu. Le PAM contribue à l'examen en cours de la stratégie nationale d'alimentation scolaire utilisant la production locale, en mettant l'accent sur la nutrition et les aliments produits, achetés, transformés et enrichis sur place; une plus grande participation des comités scolaires représentatifs à la prise de décisions; et une planification et une exécution des programmes inclusives et équitables.

Effet direct stratégique 6: Les partenaires de l'action humanitaire et du développement au Niger ont accès à des services communs et à des compétences spécialisées qui leur permettent d'accéder aux zones ciblées et d'y travailler jusqu'à la mise en place d'autres solutions adaptées et durables

74. Le PAM et ses partenaires ont élaboré une stratégie relative à la chaîne d'approvisionnement qui facilitera les partenariats pour des activités plus rentables et complémentaires.

Domaine d'action privilégié

75. Cet effet direct stratégique est axé sur les interventions face à une crise.

Produits escomptés

76. Les produits ci-après permettront d'obtenir cet effet direct stratégique:
- Les populations touchées par une crise ciblées par les partenaires de l'action humanitaire et du développement tirent profit de la mise à disposition en temps voulu et à moindre coût des services fournis par les Services aériens d'aide humanitaire des Nations Unies, qui leur permettent de recevoir une assistance rapide, équitable et efficace.
 - Les populations touchées par une crise ciblées par les partenaires de l'action humanitaire et du développement tirent profit de la mise à disposition en temps voulu et à moindre coût de services logistiques qui leur permettent de recevoir une assistance rapide, équitable et efficace.
 - Les populations touchées par une crise ciblées par les partenaires de l'action humanitaire et du développement tirent profit de la mise à disposition en temps voulu et à moindre coût des services du module des télécommunications d'urgence, qui leur permettent de recevoir une assistance rapide, équitable et efficace.
 - Les populations touchées par une crise ciblées par les partenaires de l'action humanitaire et du développement tirent profit de la prestation en temps voulu de services coordonnés, qui leur permettent de recevoir une assistance rapide, équitable et efficace.
 - Les populations ciblées tirent profit des services et des compétences spécialisés fournis à la demande concernant la chaîne d'approvisionnement, qui leur permettent de recevoir en temps voulu une assistance efficace.

Activités essentielles

Activité 6: Assurer à l'intention des partenaires des Services aériens d'aide humanitaire des Nations Unies qui permettent d'atteindre les sites d'intervention humanitaire

77. Les Services aériens d'aide humanitaire des Nations Unies continueront d'offrir un transport aérien sûr, efficace et économique aux acteurs humanitaires et d'assurer les évacuations sanitaires et les évacuations pour raisons de sécurité. La coordination avec d'autres prestataires de services aériens, tels que le Comité international de la Croix-Rouge, permettra de réaliser des synergies et des économies d'échelle.

Activité 7: Fournir aux partenaires des services en matière de logistique, de technologies de l'information et des communications et de coordination, en l'absence d'autres solutions permettant d'assurer l'apport de l'assistance humanitaire et, selon la demande, d'autres services et compétences spécialisés liés à la chaîne d'approvisionnement

78. Le PAM assurera la gestion de bureaux communs pour offrir à moindre coût et dans de bonnes conditions de sécurité un lieu de travail et un hébergement au personnel du PAM et aux autres fonctionnaires des Nations Unies. Il fournira des services et transférera des compétences et des connaissances spécialisées aux institutions publiques, à d'autres organismes des Nations Unies et à d'autres organisations humanitaires en fonction de la demande dans des domaines tels que la préparation et l'intervention en cas de situation d'urgence et la chaîne d'approvisionnement du système de santé.
79. Le PAM, en tant que chef de file du groupe de travail sur les technologies de l'information et des communications, travaillera avec d'autres entités des Nations Unies, notamment le Département de la sûreté et de la sécurité, pour assurer la fourniture 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, de services interorganisations de télécommunications de sécurité et de transmission données et voix tenant compte du sexe et de l'âge des bénéficiaires. Il assurera également à l'intention des partenaires un appui concernant les systèmes de gestion des bénéficiaires, les transferts de type monétaire, la collecte de données et les enquêtes, et la collecte des informations par téléphonie mobile et leur analyse, à l'aide de technologies novatrices.
80. La stratégie de renforcement des capacités liées à la chaîne d'approvisionnement, qui est mise en œuvre conjointement avec les pouvoirs publics par l'intermédiaire de la Direction des appuis au développement communautaire, porte sur les aspects suivants:
 - fourniture efficace des vivres, des articles non alimentaires et des transferts de type monétaire, dont un appui aux interventions d'urgence conduites par le Gouvernement;
 - développement des capacités du Gouvernement en matière de chaîne d'approvisionnement pour l'achat local des produits, la préparation et l'intervention en cas de situation d'urgence, l'entreposage, la gestion de l'information sur la chaîne d'approvisionnement et la qualité et la sécurité sanitaire des aliments;
 - conduite d'évaluations en vue d'améliorer la chaîne d'approvisionnement publique dans le secteur de la santé au titre de l'initiative SOLVE;
 - partage des connaissances et coordination au sein du groupe de travail national chargé de la chaîne d'approvisionnement;
 - renforcement des capacités du Gouvernement et des principaux partenaires en matière de gestion des services logistiques et des organisations paysannes dans le domaine de la gestion de la qualité des aliments et des pertes après récolte.

3.3 Stratégies en matière de transition et de retrait

81. Au titre de l'effet direct stratégique 1 (intervention face à une crise), le PAM favorisera l'inclusion d'un volet préparation et intervention en cas de situation d'urgence dans un système national de protection sociale global, qui tienne compte du sexe et de l'âge des bénéficiaires, et qui soit réactif face aux chocs, et complétera ces efforts par un renforcement des capacités de préparation et d'intervention en cas de situation d'urgence à tous les niveaux.

82. Au titre de l'effet direct stratégique 2 (alimentation scolaire), le PAM aidera la Direction nationale des cantines scolaires à développer le modèle d'alimentation scolaire utilisant la production locale dirigé au niveau national, en appuyant une planification, une affectation des ressources et une exécution efficaces, effectives et équitables et un suivi du programme qui tient compte de l'âge et du sexe des bénéficiaires. La transposition du programme à plus grande échelle permettra d'intégrer les activités d'alimentation scolaire du PAM dans les programmes nationaux d'ici à 2030.
83. Au titre de l'effet direct stratégique 3 (nutrition), le PAM adoptera une approche à trois niveaux propre à faire évoluer les relations entre les sexes, à savoir: renforcer les capacités nationales en matière de prise en charge intégrée de la malnutrition aiguë; mettre davantage l'accent sur la prévention de la malnutrition grâce à des interventions intégrées et multisectorielles à dimension nutritionnelle axées sur la résilience; promouvoir de façon équitable l'enrichissement sur place (et au niveau des ménages) à un prix abordable. Grâce à cette approche, le nombre de cas de malnutrition diminuera et les pouvoirs publics pourront progressivement assumer la responsabilité des activités.
84. Au titre de l'effet direct stratégique 4 (dispositif intégré d'activités de renforcement de la résilience), le volet relatif aux activités 3A mettra l'accent sur les activités communautaires, sensibles au climat, respectueuses de l'égalité des sexes et propres à faire à évoluer les relations entre les sexes, notamment en ce qui concerne la récupération des terres, les bassins versants, la plantation et la génération de revenus, en partenariat avec l'initiative 3N et les ministères concernés. La stratégie de retrait prévoit un abandon progressif des activités 3A en faveur du développement des capacités des bénéficiaires et des institutions publiques dans le but d'accroître les effets obtenus et la viabilité.
85. Au titre de l'effet direct stratégique 5 (renforcement des capacités du pays), la coopération avec les établissements universitaires et d'enseignement nationaux aura pour but de doter le pays de moyens durables de former en permanence de nouveaux fonctionnaires et de conseiller les partenaires gouvernementaux sur les solutions au problème de la faim.

4. Modalités d'exécution

4.1 Analyse des bénéficiaires

86. Les bénéficiaires seront ciblés sur la base d'une étude de la situation économique des ménages complétée par des analyses différenciées par sexe et par âge et des analyses de la protection.
87. Le nombre prévu de bénéficiaires touchés par une crise (activité 1) oscille entre 1 170 000 (2021) et 712 400 (2024) (49 pour cent d'hommes et 51 pour cent de femmes) selon les tendances observées dans le passé en matière de vulnérabilité. On suppose que le pays devra faire face à au moins une crise majeure liée à la sécurité alimentaire et nutritionnelle, mais les investissements dans l'auto-résilience contribueront à atténuer l'acuité et l'ampleur de toute crise de ce type. Concernant l'activité 2, les écoles seront sélectionnées en collaboration avec le Ministère de l'enseignement primaire, de l'alphabétisation, de la promotion des langues nationales et de l'éducation civique. Elles se situeront dans les zones touchées par des conflits (alimentation scolaire d'urgence), dans les communes de convergence et dans les zones présentant une forte insécurité alimentaire et un faible taux de scolarisation des filles. Le nombre annuel de bénéficiaires dans le cadre de cette activité sera initialement de 150 000 (72 000 filles et 78 000 garçons) et passera à 121 680 (58 407 filles et 63 273 garçons) vers la fin du PSP.

88. L'activité 3 est centrée sur les approches à dimension nutritionnelle et le traitement de la malnutrition dans les zones touchées par des conflits et privilégie les approches communautaires à dimension nutritionnelle dans les zones où des activités intégrées de renforcement de la résilience sont menées, et ciblera 381 000 enfants âgés de 6 à 23 mois en 2020, puis diminuera progressivement pour atteindre 221 000 enfants en 2024. Il en sera de même pour les filles et les femmes enceintes, dont le nombre passera de 100 000 en 2020 à 58 000 en 2024. Le nombre d'aidants passera de 38 000 à 22 000.
89. Au titre de l'activité 4, les bénéficiaires ciblés vivant dans les zones touchées par une insécurité alimentaire chronique bénéficieront des transferts de type monétaire ou alimentaires en échange de leur travail sur des actifs communautaires productifs. Cette activité comportera notamment une forte composante sur le renforcement des capacités dans le but de développer progressivement l'auto-résilience. Des activités complétant les activités 3A (alimentation scolaire, actions de communication sur la nutrition, jardins et troupeaux scolaires) seront mises en œuvre dans ces mêmes zones, l'accent étant mis sur les femmes et les filles. Le nombre de bénéficiaires passera initialement à 397 600⁶⁰ (113 400 femmes, 115 400 hommes, 87 800 filles et 81 000 garçons) en 2020; de nouveaux bénéficiaires seront progressivement ajoutés à mesure que les bénéficiaires existants cesseront de participer aux activités du programme.
90. L'activité 5 est axée sur le renforcement des capacités nationales au titre des divers effets directs stratégiques et dans d'autres domaines, notamment l'égalité des sexes, l'évaluation des besoins, les systèmes d'alerte rapide et la préparation et l'intervention en cas de situation d'urgence. Les activités 6 et 7 permettront de fournir un appui aux organismes humanitaires et des services communs aux pouvoirs publics et aux autres acteurs. Le PAM poursuivra sa stratégie de numérisation et d'inclusion financière à l'aide de son système de gestion des bénéficiaires SCOPE ou d'autres outils numériques qui lui permettront d'assurer la qualité des rapports et l'interopérabilité avec les systèmes d'information des pouvoirs publics, de la Banque mondiale, du HCR et autres systèmes d'information.

TABLEAU 1: NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES*, PAR EFFET DIRECT STRATÉGIQUE ET PAR ACTIVITÉ (TOUTES LES ANNÉES)							
Effet direct stratégique	Domaine d'action privilégié	Activité	Filles	Garçons	Femmes	Hommes	Total
1	Intervention face à une crise	1	886 455	918 745	658 161	361 219	2 824 581
2	Renforcement de la résilience	2	293 910	349 219	-	-	643 129
3	Renforcement de la résilience	3	741 743	671 100	512 779	-	1 925 622
4	Renforcement de la résilience	4	141 223	145 757	284 173	367 675	938 828
Total (hors chevauchement)			1 870 147	1 848 081	1 351 581	446 849	5 516 659

* Les termes filles et garçons désignent les bénéficiaires de moins de 18 ans.

⁶⁰ Hors chevauchement.

4.2 Transferts⁶¹

Transferts de produits alimentaires et transferts de type monétaire

91. Dans le cadre de l'activité 1, les populations touchées par une crise recevront une assistance en nature et sous forme de transferts de type monétaire sur la base d'études de faisabilité, d'évaluations régulières de l'alimentation et de la nutrition, d'analyses différenciées par sexe et par âge, d'analyses de la protection et de considérations d'ordre opérationnel. Dans la mesure du possible, le PAM achètera des produits sur place pour stimuler l'économie locale. Le PAM, le HCR et les partenaires envisageront de procéder à des transferts monétaires polyvalents afin d'améliorer l'assistance intégrée aux réfugiés, aux personnes déplacées et aux populations d'accueil. En collaboration avec le HCR, ses partenaires, les autorités locales et les bénéficiaires, le PAM encouragera une assistance qui dépendra de la vulnérabilité et non du statut, en adaptant les prestations aux besoins particuliers des femmes, hommes, filles et garçons et aux ressources disponibles. Le HCR et le PAM continueront d'œuvrer en faveur de l'intégration des réfugiés et des personnes déplacées. L'aide fournie aux réfugiés à l'extérieur des camps tiendra compte des besoins des communautés d'accueil, qui recevront également une assistance alimentaire et non alimentaire. Les transferts de type monétaire deviendront progressivement la modalité de transfert privilégiée pour toutes les activités, compte tenu des enseignements tirés de l'expérience, des conditions du marché et de l'analyse différenciée par sexe et par âge.

⁶¹ Le choix du type et des modalités de transfert se fera sur la base d'analyses différenciées par sexe et par âge.

	Effet direct stratégique 1			Effet direct stratégique 2					Effet direct stratégique 3			Effet direct stratégique 4		
	Activité 1			Activité 2					Activité 2			Activité 4		
Type de bénéficiaires	Personnes déplacées, réfugiés populations vulnérables	Personnes déplacées, réfugiés populations vulnérables	Enfants de 6 à 23 mois	Écoliers du primaire (Diffa)	Écoliers du primaire	Écoliers du primaire	Écoliers du primaire	Adolescentes	Enfants de 6 à 23 mois	Filles et femmes enceintes	Aidants - alimentation thérapeutique	Ménages très pauvres - sites intégrés	Ménages très pauvres - sites intégrés	Enfants de 6 à 23 mois - sites intégrés
Modalité	Distributions générales de vivres	Activités 3A	Supplémentation alimentaire généralisée	Repas scolaires d'urgence	Repas scolaires - écoles sédentaires	Repas scolaires - écoles nomades	Repas scolaires - bons	Transferts de type monétaire	Traitement par supplémentation alimentaire généralisée - malnutrition aiguë modérée	Distributions de vivres	Activités 3A	Transferts saisonniers	Supplémentation alimentaire généralisée	
Céréales	350	350		250	168	250					350	300	350	
Légumes secs	60	60		50	35	50					60	60	60	
Huile	35	35		30	25	30				25	35	35	35	
Sel	5	5		5	5	5				250	5	5	5	
SuperCereal Plus			200											200
SuperCereal	50	50		50	50	50					50	50	50	
Plumpy'Sup			200						100					
Total (<i>grammes/personne/jour</i>)	500	500		385	283	385			100	275	500	450	500	200
Total kcal/jour	2 024	2 024	787	1 568	1 163	1 568			535	1 160	2 024	1 835	2 024	787
% kcal d'origine protéique	11,7	11,7	16,6	11,8	11,7	11,8			10,5	13,2	11,7	11,8	11,7	16,6
Transferts de type monétaire (<i>dollars/personne/jour</i>)	0.405	0,405			0,28	0,28	0,28	0,267				0,405		

TABLEAU 3: TOTAL DES BESOINS EN PRODUITS ALIMENTAIRES/ TRANSFERTS DE TYPE MONÉTAIRE ET VALEUR		
Produits alimentaires/ transferts de type monétaire	Total (en tonnes)	Total (en dollars)
Céréales	245 638	126 577 115
Légumes secs	43 040	32 712 416
Huile et matières grasses	27 863	22 790 719
Aliments composés et mélanges	124 561	132 586 837
Autres	3 744	582 519
Total (produits alimentaires)	444 847	315 249 605
Transferts de type monétaire (y compris de bons-produits)		192 285 202
Total (valeur des produits alimentaires et des transferts de type monétaire)	444 847	507 534 808

Renforcement des capacités, notamment dans le cadre de la coopération Sud-Sud

92. Conformément au projet de stratégie de renforcement des capacités du bureau de pays, le PAM s'emploiera à renforcer les capacités nationales en matière d'alerte rapide (système mobile d'analyse et de cartographie de la vulnérabilité et suivi des prix du marché), de préparation (planification fondée sur l'approche à trois niveaux du PAM et les stocks d'urgence) et d'interventions de nature à faire évoluer les relations entre les sexes (coordination, systèmes transparents et efficaces de transferts monétaires et alimentaires, et suivi).
93. L'assistance technique fournie par le PAM prévoit notamment de faciliter l'examen de la stratégie d'alimentation scolaire et de définir et mettre en œuvre des activités de renforcement des capacités au bénéfice des autorités nationales et décentralisées ainsi que des communautés. Par l'intermédiaire des centres d'excellence au Brésil et en Côte d'Ivoire, le PAM contribuera à renforcer la capacité des pouvoirs publics et des communautés de gérer l'alimentation scolaire utilisant la production locale. Le renforcement des capacités en matière de prise en charge intégrée de la malnutrition aiguë consiste notamment à élaborer des protocoles simplifiés inclusifs et des modules de formation dans ce domaine (y compris des modules sur les achats de produits alimentaires et la logistique) et à faciliter la formation du personnel à divers niveaux, notamment celui de la Direction de la nutrition au sein du Ministère de la santé publique, le but étant de favoriser la mise en œuvre de la politique nationale en matière de sécurité alimentaire.
94. Les systèmes alimentaires seront renforcés en appuyant les investissements dans les actifs productifs et en soutenant équitablement les groupes locaux d'agriculteurs et de producteurs de produits transformés en ce qui concerne la production diversifiée et améliorée, la réduction des pertes après récolte, la gestion et les appels d'offres, ainsi que la conservation et l'enrichissement des produits. La collaboration avec le Centre d'excellence en Chine portera essentiellement sur les interventions axées sur le renforcement de la résilience et l'appui aux marchés agricoles au profit des petits exploitants.
95. Le PAM s'emploiera, en collaboration avec le Ministère de la promotion de la femme et de la protection de l'enfant, à faire en sorte que tous les programmes soient respectueux de l'égalité des sexes et à mettre en œuvre des approches de la sécurité alimentaire et de la nutrition propres à faire évoluer les relations entre les sexes. Il s'agira notamment de

contribuer au renforcement des capacités des interlocuteurs nationaux et des fonctionnaires du PAM.

4.3 Chaîne d'approvisionnement

96. La coordination entre civils et militaires visera à faciliter l'accès aux zones où règne l'insécurité et à y acheminer l'aide. La mise en œuvre de la stratégie relative à la chaîne d'approvisionnement au titre de l'activité 7 permettra d'aider le Gouvernement à appliquer la stratégie nationale d'achats locaux auprès des petits producteurs et à renforcer les organisations des petits exploitants agricoles. Le PAM renforcera les capacités nationales en matière d'entreposage adéquat, d'amélioration de la qualité et de la sécurité des livraisons et de gestion de la filière d'approvisionnement. Il aidera le Gouvernement à étudier la mise en place d'une chaîne d'approvisionnement en aliments nutritifs disponibles localement à des prix abordables, gérée par le secteur privé. Le PAM aura de plus en plus recours aux transferts de type monétaire et aux achats locaux dans le cadre de programmes intégrés pour permettre un accès égal aux marchés et un développement agricole et économique local qui bénéficient équitablement aux membres des communautés. Dans la mesure du possible, les valeurs de transfert augmenteront pendant la saison des pluies (juin à septembre) en raison de l'accessibilité réduite.

4.4 Capacité du bureau de pays et profil du personnel

97. Le PAM continuera d'investir dans le bien-être des employés, en collaborant avec l'association du personnel et en donnant suite aux recommandations issues de l'enquête mondiale auprès du personnel. En cas de nécessité, le PAM entreprendra un examen de la dotation en personnel afin d'adapter les profils des effectifs aux besoins du PSP, en mettant l'accent sur le renforcement des capacités, la problématique femmes-hommes et les questions liées à la protection. Il coopérera avec le Ministère de la promotion de la femme et de la protection de l'enfant et avec les organisations locales de défense des droits des femmes pour mettre en œuvre des programmes et des approches de la sécurité alimentaire et de la nutrition qui soient respectueux de la parité entre les femmes et les hommes et de nature à faire évoluer les relations entre les sexes.
98. Le bureau de pays encourage le changement des comportements sur le lieu de travail, notamment en assouplissant les modalités de travail et en prenant des mesures visant à rendre le recrutement plus sensible à la problématique femmes-hommes, à instaurer la parité femmes-hommes au sein du personnel et à favoriser un environnement de travail sûr et respectueux. Alors que l'accès humanitaire se réduit dans de nombreuses régions du Niger, le PAM veillera à ce que le personnel soit sensibilisé et formé comme il se doit aux principes humanitaires et aux questions de protection.

4.5 Partenariats

99. Le PAM collaborera avec des partenaires stratégiques, opérationnels et financiers qui opèrent dans les domaines étroitement liés entre eux que sont l'action humanitaire, le développement et la paix, afin de réaliser dans toute la mesure possible les objectifs du PSP. Le PAM s'appuiera sur les partenariats existants et nouveaux établis avec les pouvoirs publics. Ses principaux partenaires sont le DNPGCCA, l'initiative 3N et le Ministère de l'action humanitaire et de la gestion des catastrophes, le Ministère de l'enseignement primaire, de l'alphabétisation, de la promotion des langues nationales et de l'éducation civique, le Ministère de la santé publique, le Ministère de l'agriculture et de l'élevage, le Ministère de l'environnement et du développement durable, le Ministère de l'hydraulique et de l'assainissement, le Ministère du développement communautaire et de l'aménagement du territoire, le Ministère de la population et le Ministère de la promotion de la femme et de la protection de l'enfant.

100. Conformément à la nouvelle façon de travailler adoptée, le PAM s'associera à d'autres organismes des Nations Unies – en particulier les autres institutions ayant leur siège à Rome (FAO et Fonds international de développement agricole) – ainsi qu'à la Banque mondiale et à la Banque africaine de développement pour soutenir les investissements publics dans des domaines comme les interventions face à une crise, les initiatives intégrées en faveur de la résilience, la protection sociale adaptative et les dispositifs de détection rapide et de gestion des risques, selon une approche novatrice et équitable. Le PAM consolidera ses partenariats avec les gouvernements des pays donateurs traditionnels ou non et avec les organismes régionaux, notamment dans le cadre de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire, pour une mobilisation accrue des ressources et une diversification des financements.
101. Le renforcement de la concertation avec les communautés et les instances décentralisées favorisera la prise de décisions, la planification, la mise en œuvre et le suivi des interventions par les communautés, de manière inclusive et équitable, pour assurer leur pérennité et leur prise en main. Le PAM travaillera en partenariat avec des ONG, des organisations de la société civile, des réseaux et associations de défense des droits des femmes et des acteurs de la coordination entre civils et militaires pour promouvoir l'égalité des sexes et améliorer l'accès aux bénéficiaires dans les zones touchées par des conflits. La collaboration avec les instituts de recherche visera essentiellement à recenser les bonnes pratiques et à élaborer des programmes fondés sur des données factuelles. Avec le concours de l'Accélérateur d'innovations du PAM et de jeunes experts nationaux, les travaux viseront essentiellement à trouver des solutions locales novatrices pour lutter contre l'insécurité alimentaire et la malnutrition. La collaboration avec le secteur privé et les organismes de coordination portera principalement sur l'optimisation des chaînes d'approvisionnement alimentaire et sur la recherche de flux de financement novateurs.

5. Gestion de la performance et évaluation

5.1 Modalités de suivi et d'évaluation

102. Le PAM élabore actuellement une stratégie de suivi tenant compte de la problématique femmes-hommes et des questions de protection pour mesurer les progrès accomplis sur la voie de l'obtention des effets directs stratégiques du présent PSP, documenter les enseignements tirés et procéder à des ajustements aux programmes, si nécessaire. La collecte et l'analyse des données seront ventilées par sexe et par âge et comprendront des indicateurs différenciés selon le sexe. Le PAM s'efforcera de produire des données factuelles sur l'impact de ses activités, en veillant à la qualité, à la disponibilité, à la ventilation et à l'analyse des données. L'analyse et la cartographie de la vulnérabilité (dont le système mobile d'analyse et de cartographie de la vulnérabilité, l'analyse différenciée par sexe et l'analyse des marchés), les transferts de type monétaire et les solutions informatiques de pointe permettront d'améliorer la disponibilité des informations en temps voulu et le suivi de la performance, pour les besoins d'un système de suivi et d'évaluation tenant compte de la problématique femmes-hommes.
103. Le PAM contribuera au renforcement des capacités de suivi et d'établissement de rapports des pouvoirs publics et des partenaires, notamment en ce qui concerne le système d'information sur les marchés agricoles et le système d'alertes précoces mis en place au Niger. Il s'agira notamment d'appuyer l'harmonisation des outils afin de faciliter la surveillance par des tiers, le cas échéant, et de renforcer les mécanismes nationaux de remontée d'informations accessibles et sûrs. Dans les zones où l'accès est restreint pour des raisons de sécurité, le PAM renforcera son système de suivi et d'évaluation qui tient compte de la problématique femmes-hommes en concluant des accords avec des tiers. Il étudiera la possibilité d'utiliser des outils de surveillance géospatiale et d'assurer un suivi en collaboration avec des partenaires tels que le Gouvernement, d'autres organismes des

Nations Unies, des ONG, la Banque mondiale et les communautés. Le PAM s'efforcera également de documenter les résultats du suivi qui tiennent compte de la problématique femmes-hommes et les enseignements tirés dans le but de diffuser les connaissances et de favoriser l'apprentissage commun.

104. Un examen à mi-parcours en 2022 permettra d'évaluer les avancées et d'éclairer le choix des ajustements à apporter aux programmes, parallèlement à l'élaboration du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable pour le Niger. Une évaluation décentralisée au moins sera terminée d'ici à 2024. Le PSP fera l'objet d'une évaluation indépendante conduite par le Bureau de l'évaluation en 2023 afin de répondre aux besoins en matière d'apprentissage et d'application du principe de responsabilité et de guider la conception du prochain PSP.

5.2 Gestion des risques

Risques stratégiques

105. L'insécurité et la propagation des conflits armés, en particulier dans la région du Sahel et au Nigéria, devraient se poursuivre et risquent d'avoir une incidence sur les opérations du PAM. Le bureau de pays veillera à ce que la gestion des risques soit systématiquement prise en compte dans toutes les interventions programmées afin d'atténuer les risques potentiels pesant sur les activités prévues, ce qui lui permettra de s'adapter à l'évolution de la situation. Cette approche est pleinement conforme à la politique du PAM de 2018 en matière de gestion globale des risques.
106. Il est prévu d'atténuer les conflits et l'instabilité en préconisant des politiques inclusives et en renforçant la cohésion sociale grâce à l'approche du triple lien entre action humanitaire, développement et paix, qui sera complétée par la planification des interventions et la constitution de stocks en cas d'urgence. Le PAM continuera de suivre et d'analyser les conditions de sécurité au-delà des frontières et à l'intérieur du pays, et ajustera ses programmes en conséquence. L'accès humanitaire étant de plus en plus difficile, le PAM, de concert avec les pouvoirs publics et les autres parties prenantes, assurera un bon niveau de sensibilisation et d'attention en ce qui concerne les principes humanitaires. Il accordera la priorité aux activités destinées à sauver des vies et à améliorer les moyens d'existence mises en œuvre de manière à favoriser un redressement et un développement équitables.
107. Le PAM établira un plan d'urgence pour atténuer les chocs majeurs susceptibles de se produire. En cas de nécessité soudaine parmi les populations d'accueil à proximité des camps de réfugiés, le PAM réévaluera sa méthode de ciblage, ajustera les prestations auxquelles ont droit les bénéficiaires et plaidera pour un financement plus souple, en accordant la priorité aux populations les plus vulnérables. Il atténuera le risque d'un manque d'engagement du Gouvernement et des parties prenantes et le risque d'un manque de participation et d'adhésion des communautés en intensifiant des activités de sensibilisation ciblées qui reposeront sur des données factuelles et seront complétées par des négociations avec les entités régionales, les donateurs, les populations, les bénéficiaires et les personnalités influentes.
108. Les inégalités entre les sexes, si elles ne sont pas combattues, risquent de compromettre la réalisation des objectifs du PSP et d'entraver les progrès vers l'élimination de la faim. Le PAM jouera un rôle important dans ce programme porteur de transformation en aidant les autorités à mettre en œuvre la Politique nationale de genre tout en veillant à ce que toutes les activités soient équitables pour les deux sexes et, le cas échéant, propres à faire évoluer les relations entre les sexes.

109. Le PAM assurera des actions ciblées de communication et de formation à l'intention des hommes et des femmes. Il renforcera en outre les capacités nationales et communautaires grâce à la participation des chefs religieux et à une utilisation plus large des radios communautaires, afin de promouvoir des solutions équitables adaptées au contexte local qui contribuent à atteindre les objectifs du PSP. Le PAM continuera de se concerter avec les pouvoirs publics pour anticiper tout changement dans les priorités nationales. En outre, il réduira le risque d'une mauvaise coordination avec les autres partenaires par une meilleure planification conjointe et inclusive.
110. La stratégie de partenariat en cours d'élaboration visera à limiter au minimum le risque de manque de fonds, notamment en diversifiant davantage les sources de financement et en intensifiant les actions de sensibilisation auprès des partenaires, des gouvernements et des donateurs. De plus, un plan d'établissement des priorités sera mis en place pour pallier l'insuffisance des ressources, le cas échéant. Le risque d'une pénurie de personnel qualifié sera traité en harmonisant les dotations de personnel avec les exigences du PSP. Les aspects environnementaux et sociaux seront systématiquement pris en compte pour éviter, minimiser et atténuer les effets négatifs.

Risques opérationnels

111. Pour faire face au risque de lacunes en matière de gouvernance et de coordination des interventions dans les secteurs de l'alimentation et de la nutrition, le PAM mettra de plus en plus l'accent sur l'appui technique et le renforcement des capacités dans un souci de pérennisation.
112. Le PAM fera face au risque que les transports et l'assistance soient interrompus en raison de l'insécurité croissante et des cyberattaques en mettant en œuvre des mesures de sécurité et des plans d'urgence. L'accès sera assuré grâce à la négociation, au transfert des risques, à l'utilisation d'autres moyens de transport et, en dernier recours, à une escorte militaire. La protection et la prise en compte des conflits, la dimension sociale et la problématique femmes-hommes – compte tenu des besoins respectifs des hommes, des femmes, des filles et des garçons – seront systématiquement intégrées dans le cycle du PSP, ce qui permettra une approche concertée et harmonisée dans la région du Sahel. Le bureau de pays entreprend actuellement une étude d'impact globale pour analyser l'ensemble des risques en matière de protection des données et prendra les mesures d'atténuation voulues. Le risque de pillage sera pris en compte en adoptant une stratégie de communication et de sensibilisation et en choisissant soigneusement les sites de distribution. Soucieux de réduire le risque que les bénéficiaires des activités nutritionnelles ne puissent pas avoir accès aux services de santé, le PAM s'associera à des organisations telles que l'UNICEF pour promouvoir les dispensaires mobiles, permettre aux femmes, hommes, filles et garçons d'y accéder en sécurité et renforcer les installations existantes et les services de santé communautaires. Toute lacune éventuelle en matière de gouvernance sera corrigée par un engagement ferme en faveur de l'inclusion, de la diversité, de l'équité et de la responsabilité à tous les niveaux. Le registre des risques sera régulièrement mis à jour pour garantir la souplesse nécessaire et permettre ainsi au PAM de s'adapter à l'évolution du contexte.

Risques fiduciaires

113. Le PAM gèrera le risque posé par l'insécurité croissante en veillant à ce que toutes les normes du Département de la sûreté et de la sécurité des Nations Unies soient pleinement respectées. Le PAM fera face au risque d'atteinte à sa réputation en cas de fautes ou d'abus en appliquant des mesures institutionnelles pour établir les responsabilités et en menant des actions de communication et de sensibilisation auprès de tout le personnel.

6. Des ressources axées sur les résultats

6.1 Budget de portefeuille de pays

TABLEAU 4: BUDGET DE PORTEFEUILLE DE PAYS (en dollars)						
Effet direct stratégique	Année 1 2020	Année 2 2021	Année 3 2022	Année 4 2023	Année 5 2024	Total
1	97 949 441	109 764 244	98 562 337	93 579 696	98 283 487	498 139 205
2	16 831 855	16 070 380	19 581 022	19 075 002	18 784 382	90 342 642
3	27 945 667	27 662 626	26 258 157	24 952 477	21 994 861	128 813 788
4	59 982 171	58 232 893	58 820 101	49 701 245	36 930 333	263 666 743
5	4 082 755	4 181 726	4 301 304	4 426 497	4 548 476	21 540 758
6	10 386 680	10 477 022	10 595 142	10 768 515	10 893 813	53 121 171
Total	217 178 570	226 388 890	218 118 063	202 503 431	191 435 354	1 055 624 308

114. Le budget du PSP, estimé à 1 055 624 308 dollars, rend compte de la persistance de besoins humanitaires importants au Niger. Lors de l'élaboration du budget, le PAM a pris en considération les tendances passées en matière de ressources et les contributions attendues des donateurs traditionnels et des nouveaux donateurs, dont le Niger.

6.2 Perspectives de financement

115. Le PSP devrait être financé principalement par des donateurs traditionnels. Cela étant, le PAM diversifiera ses sources de financement en nouant de nouveaux partenariats, notamment avec des entités du secteur privé et des institutions financières internationales et dans le cadre de la coopération Sud-Sud. Dans l'éventualité où le bureau de pays se heurterait à des déficits de financement, le PAM accorderait la priorité aux activités destinées à sauver des vies.

6.3 Stratégie de mobilisation des ressources

116. Le bureau de pays élabore actuellement une stratégie de partenariat fondée sur des données de meilleure qualité ventilées par sexe et sur les résultats des programmes de sécurité alimentaire et de nutrition. Il coopérera avec les donateurs traditionnels et les nouveaux donateurs afin d'élargir et de diversifier sa base de financement. Le PAM sollicitera l'appui d'entités mondiales et bilatérales pour les programmes nationaux et aidera le Gouvernement à trouver des sources de financement nationales durables. L'accent étant mis sur le renforcement de la résilience, des contributions pluriannuelles et flexibles sont essentielles si l'on veut assurer la continuité des interventions et de leurs effets. Le PAM s'efforcera d'obtenir des contributions de ce type, notamment en se tournant vers les donateurs dont on sait qu'ils financent des activités soucieuses de l'égalité des sexes.

ANNEXE I

CADRE LOGIQUE DU PLAN STRATÉGIQUE DE PAYS ÉTABLI POUR LE NIGER (2020–2024)

But stratégique 1: Aider les pays à atteindre l'objectif Faim zéro

Objectif stratégique 1: Éliminer la faim en préservant l'accès à l'alimentation

Résultat stratégique 1: Chacun a accès à la nourriture

Effet direct stratégique 1: Les personnes touchées par une crise, notamment les réfugiés, les personnes déplacées, les membres des communautés hôtes et les rapatriés résidant dans les zones ciblées, sont en mesure de subvenir à leurs besoins alimentaires et nutritionnels essentiels pendant et après une crise

Catégorie d'effet direct correspondante: Maintien/amélioration de l'accès des individus et des ménages à une alimentation suffisante

Tient compte de la nutrition

Domaine d'action privilégié: Intervention face à une crise

Hypothèses

Les partenaires ont des capacités et des ressources suffisantes pour mettre en œuvre des activités en parallèle, comme prévu.

Des écoles sont disponibles pour fournir une éducation.

Les mécanismes publics de coordination des activités en matière de nutrition et d'éducation fonctionnent.

Les incidents de sécurité empêchent la mise en œuvre et le suivi des activités dans une grande partie de la zone du projet.

Une nouvelle détérioration de la situation dans le nord du Nigéria entraîne un afflux massif de populations qui dépasse les plans, les ressources et les capacités.

Le Gouvernement et les partenaires sont en mesure de fournir des activités complémentaires pour répondre aux besoins non alimentaires, d'hygiène, d'eau et d'assainissement des bénéficiaires.

Indicateurs d'effet direct

Indice des stratégies de survie fondé sur la consommation (moyenne)

Indice des capacités de préparation aux situations d'urgence

Score de consommation alimentaire

Score de consommation alimentaire – nutrition

Part des dépenses consacrée à l'alimentation

Stratégies de survie fondées sur les moyens d'existence (pourcentage de ménages ayant recours à des stratégies de survie)

Efficacité du traitement de la malnutrition aiguë modérée: taux d'abandon du traitement

Efficacité du traitement de la malnutrition aiguë modérée: taux de mortalité

Efficacité du traitement de la malnutrition aiguë modérée: taux de non-réaction au traitement

Efficacité du traitement de la malnutrition aiguë modérée: taux de récupération

Proportion de la population remplissant les conditions pour bénéficier du programme qui y participe effectivement (couverture)

Proportion de la population des communautés ciblées faisant état d'avantages découlant de l'amélioration de la base des moyens d'existence

Activités et produits

1. Fournir une assistance alimentaire et nutritionnelle intégrée aux personnes touchées par une crise (réfugiés, personnes déplacées, membres des communautés hôtes et rapatriés) (Transferts de ressources non assortis de conditions pour favoriser l'accès à la nourriture)

Les femmes, les hommes, les filles et les garçons touchés par une crise reçoivent en temps voulu une assistance alimentaire et nutritionnelle suffisante (vivres et espèces) pour la création d'actifs et la génération de revenus qui leur permet de subvenir à leurs besoins alimentaires et nutritionnels, contribue à améliorer leurs moyens d'existence et favorise un redressement rapide (A: Ressources transférées)

Les femmes, les hommes, les filles et les garçons touchés par une crise reçoivent en temps voulu une assistance alimentaire et nutritionnelle suffisante (vivres et espèces) qui leur permet de subvenir à leurs besoins alimentaires et nutritionnels pendant les crises (A: Ressources transférées)

Les femmes, les hommes, les filles et les garçons résidant dans des zones touchées par une crise tirent profit des actifs communautaires qui permettent le rétablissement de leurs moyens d'existence, renforcent leur autonomie et favorisent un redressement rapide (D: Actifs créés)

Effet direct stratégique 2: Les filles et les garçons en âge d'aller à l'école, y compris les adolescents, résidant dans les régions touchées par l'insécurité alimentaire et les régions pastorales ciblées, ont accès à une nourriture suffisante et nutritive pendant l'année scolaire

Catégorie d'effet direct
correspondante: Maintien/
amélioration de l'accès des individus et
des ménages à une alimentation
suffisante

Domaine d'action privilégié:
Renforcement de la résilience

Hypothèses

Les partenaires ont des capacités et des ressources suffisantes pour mettre en œuvre des activités en parallèle, comme prévu.

Des écoles sont disponibles pour fournir une éducation.

Les mécanismes publics de coordination des activités en matière de nutrition et d'éducation fonctionnent.

Les incidents de sécurité empêchent la mise en œuvre et le suivi des activités dans une grande partie de la zone du projet.

Le Gouvernement et les partenaires sont en mesure de fournir des activités complémentaires pour répondre aux besoins non alimentaires, d'hygiène, d'eau, d'assainissement et autres des bénéficiaires.

Les pluies, la médiocrité des infrastructures et l'insécurité entravent la livraison des marchandises

Les ressources des donateurs ne sont pas reçues suffisamment tôt pour permettre l'achat et la livraison des aliments en temps opportun dans un contexte où les délais de livraison sont aggravés par l'isolement des zones et les pluies.

Des ressources suffisantes (humaines, financières et technologiques) ont été obtenues à temps pour permettre d'intensifier les opérations nécessaires à la mise en œuvre et au suivi des activités

Indicateurs d'effet direct

Taux de fréquentation scolaire

Taux de scolarisation

Ratio filles/garçons

Taux de poursuite des études/taux d'abandon des études

Activités et produits

2. Mettre en place un dispositif intégré d'alimentation scolaire à l'intention des élèves, filles et garçons, pendant l'année scolaire, qui utilise et stimule la production locale (alimentation scolaire utilisant la production locale) (Repas scolaires)

Les adolescentes scolarisées dans les écoles ciblées reçoivent des subventions en espèces qui leur permettent de subvenir à leurs besoins alimentaires et nutritionnels et favorisent l'assiduité scolaire et l'achèvement des études (A: Ressources transférées)

Les adolescents, filles et garçons, scolarisés dans les écoles ciblées bénéficient d'activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements s'agissant des relations entre les sexes, qui favorisent l'assiduité scolaire, permettent d'améliorer leur état nutritionnel, leurs pratiques en matière de nutrition et de santé et leurs compétences pratiques essentielles (E*: Activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements réalisées)

Les garçons et les filles scolarisés dans les écoles ciblées tirent profit des services complémentaires (jardins, élevages et moulins scolaires) qui favorisent l'adoption de pratiques alimentaires et nutritionnelles saines (A: Ressources transférées)

Les garçons et les filles scolarisés dans les écoles ciblées reçoivent en temps voulu des repas scolaires nutritifs suffisants préparés à partir d'aliments produits localement qui répondent à leurs besoins alimentaires et nutritionnels et favorisent l'assiduité scolaire et l'achèvement des études (A: Ressources transférées)

Objectif stratégique 2: Améliorer la nutrition

Résultat stratégique 2: Personne ne souffre de malnutrition

Effet direct stratégique 3: D'ici à 2024, l'état nutritionnel des personnes et des communautés vulnérables sur le plan nutritionnel, notamment les enfants âgés de 6 à 59 mois, les filles et les femmes enceintes et les adolescentes résidant dans les zones ciblées, s'améliore

Catégorie d'effet direct
correspondante: amélioration de la consommation de produits alimentaires de qualité et riches en nutriments chez les personnes ciblées

Domaine d'action privilégié:
Renforcement de la résilience

Hypothèses

Les partenaires ont des capacités et des ressources suffisantes pour mettre en œuvre des activités en parallèle, comme prévu.

Des centres de santé adéquats sont disponibles pour le traitement des enfants et des femmes souffrant de malnutrition.

Les mécanismes publics de coordination dans le domaine de la nutrition fonctionnent correctement.

Des fonds sont disponibles pour garantir l'arrivée en temps opportun des produits nutritionnels achetés sur le marché international.

Aucune épidémie majeure ne se déclare.
Les partenaires dans le secteur de la nutrition ont des capacités et des ressources suffisantes.
L'assistance n'est pas entravée par des problèmes d'insécurité.

Indicateurs d'effet direct

Score de consommation alimentaire

Efficacité du traitement de la malnutrition aiguë modérée: taux d'abandon du traitement

Efficacité du traitement de la malnutrition aiguë modérée: taux de mortalité

Efficacité du traitement de la malnutrition aiguë modérée: taux de non-réaction au traitement

Efficacité du traitement de la malnutrition aiguë modérée: taux de récupération

Seuil minimal de diversité alimentaire pour les femmes

Proportion d'enfants âgés de 6 à 23 mois recevant l'apport alimentaire minimum acceptable

Proportion de la population remplissant les conditions pour bénéficier du programme qui y participe effectivement (couverture)

Proportion de la population cible participant à un nombre suffisant de distributions (observance)

Activités et produits

3. Appuyer le programme national de nutrition en assurant des services nutritionnels préventifs et curatifs (notamment la communication visant à faire évoluer la société et les comportements, l'enrichissement local des aliments, l'alimentation complémentaire et le renforcement des capacités) à l'intention des populations ciblées (Traitement nutritionnel)

Les garçons et les filles âgés de 6 à 23 mois ainsi que les filles et les femmes enceintes ciblés reçoivent en temps voulu des aliments nutritifs spécialisés suffisants qui permettent de traiter la malnutrition aiguë modérée (A: Ressources transférées)

Les garçons et les filles âgés de 6 à 23 mois ainsi que les filles et les femmes enceintes ciblés reçoivent en temps voulu des aliments nutritifs spécialisés suffisants qui permettent de traiter la malnutrition aiguë modérée (B: Aliments nutritifs fournis)

Les garçons et les filles ciblés âgés de 6 à 23 mois reçoivent en temps voulu des aliments nutritifs spécialisés suffisants qui permettent de prévenir le retard de croissance, l'émaciation et les carences en micronutriments (A: Ressources transférées)

Les garçons et les filles ciblés âgés de 6 à 23 mois reçoivent en temps voulu des aliments nutritifs spécialisés suffisants qui permettent de prévenir le retard de croissance, l'émaciation et les carences en micronutriments (B: Aliments nutritifs fournis)

Les garçons et les filles âgés de 6 à 59 mois, les filles et les femmes enceintes ainsi que les adolescents, filles et garçons, ciblés tirent profit de la capacité améliorée des agents de santé et des communautés en matière de traitement et de prévention de la malnutrition, qui leur permet d'accéder à des services nutritionnels et aux services médicaux complémentaires (C: Activités de développement des capacités et d'appui technique réalisées)

Les femmes et les hommes ainsi que les adolescents, filles et garçons, ciblés et leurs communautés bénéficient d'activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements, et de mesures incitatives qui contribuent à améliorer les pratiques liées à la nutrition (E: Activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements réalisées)

Les femmes, les hommes, les filles et les garçons ciblés ainsi que leurs communautés tirent profit des filières nutritionnelles efficaces, équitables et productives qui facilitent l'accès aux aliments enrichis (F: Achats effectués auprès de petits exploitants)

Objectif stratégique 3: Assurer la sécurité alimentaire

Résultat stratégique 4: Les systèmes alimentaires sont durables

Effet direct stratégique 4: D'ici à 2024, les personnes et les communautés en situation d'insécurité alimentaire, notamment celles qui sont touchées par des chocs climatiques dans les zones ciblées, disposent de moyens d'existence plus résilients qui sont intégrés dans des systèmes alimentaires durables et équitables, et garantissent l'accès à une alimentation nutritive et suffisante

Catégorie d'effet direct
correspondante: amélioration de l'adaptation des ménages et de leur résilience face aux chocs climatiques et autres

Domaine d'action privilégié:
Renforcement de la résilience

Hypothèses

L'engagement des parties prenantes à lutter contre l'insécurité alimentaire se poursuit.

Des fonds sont disponibles pour garantir le bon fonctionnement de la filière d'approvisionnement.

Les marchés fonctionnent correctement dans les communautés retenues pour bénéficier de distributions d'espèces.

L'assistance n'est pas entravée par des problèmes d'insécurité.

Les capacités disponibles et les conditions de sécurité permettent la collecte régulière et en temps utile des données relatives au suivi post-distribution, conformément à ce qui est prévu.

Les partenaires ont des capacités et des ressources suffisantes pour assurer un appui complémentaire à valeur ajoutée, comme prévu.

Les communautés ont les capacités nécessaires et bénéficient de l'appui voulu pour pouvoir entretenir, protéger et améliorer la création d'actifs.

L'engagement des parties prenantes à lutter contre l'insécurité alimentaire se poursuit.

Indicateurs d'effet direct

Indice des stratégies de survie fondé sur la consommation (moyenne)

Pourcentage de non-exécution des contrats d'achats du PAM comportant des dispositions favorables aux petits exploitants

Score de consommation alimentaire

Part des dépenses consacrée à l'alimentation

Stratégies de survie fondées sur les moyens d'existence (pourcentage de ménages ayant recours à des stratégies de survie)

Pourcentage d'accroissement de la production d'aliments de qualité riches en nutriments

Proportion de ménages intégrant des mesures d'adaptation à leurs activités/moyens d'existence

Pourcentage des petits exploitants ciblés vendant leurs produits par l'intermédiaire de systèmes de regroupement de la production appuyés par le PAM

Pourcentage de produits alimentaires du PAM achetés à des systèmes de regroupement de la production favorables aux petits exploitants

Proportion de la population des communautés ciblées faisant état d'avantages découlant de l'amélioration de la base des moyens d'existence

Valeur et quantité des produits vendus par les petits exploitants par l'intermédiaire de systèmes de regroupement de la production appuyés par le PAM

Activités et produits**4. Fournir à l'intention des hommes, des femmes, des garçons et des filles touchés ou risquant d'être touchés par l'insécurité alimentaire un appui aux moyens d'existence, notamment l'aménagement ou la remise en état des actifs naturels et productifs (activités 3A), des mesures de gestion des risques d'origine climatique et le renforcement des chaînes de valeur (Création d'actifs et appui aux moyens d'existence)**

Les communautés ciblées bénéficient d'activités de communication et d'informations visant à faire évoluer la société et les comportements, qui sont propres à faire évoluer les relations entre les sexes et qui favorisent une gestion agricole communautaire inclusive et équitable ainsi que la production, l'achat et la consommation de produits à haute teneur en éléments nutritifs (E: Activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements réalisées)

Les femmes, les hommes, les filles et les garçons ciblés reçoivent en temps voulu et en quantité suffisante une assistance alimentaire pour la création d'actifs qui leur permet de subvenir à leurs besoins alimentaires immédiats tout en améliorant la résilience de leurs moyens d'existence (A: Ressources transférées)

Les femmes, les hommes, les filles et les garçons ciblés reçoivent en temps voulu une assistance alimentaire et nutritionnelle saisonnière suffisante qui leur permet de subvenir à leurs besoins alimentaires et nutritionnels et contribue à consolider les gains résultant de la création d'actifs (A: Ressources transférées)

Les acteurs de la chaîne de valeur tirent profit de leurs capacités améliorées et des achats locaux, qui leur permettent d'accroître durablement leur productivité et de diversifier leur production, et facilitent l'accès des petits exploitants aux marchés locaux dans le cadre de l'alimentation scolaire utilisant la production locale (F: Achats effectués auprès de petits exploitants)

Les femmes, les hommes, les filles et les garçons des zones ciblées tirent équitablement profit des actifs communautaires nouveaux ou remis en état qui contribuent à améliorer leur résilience face aux chocs naturels ou causés par l'homme et leur adaptation au changement climatique (G: Liens avec des ressources financières et des services d'assurance facilités)

Les femmes, les hommes, les filles et les garçons des zones ciblées tirent équitablement profit des actifs communautaires nouveaux ou remis en état qui contribuent à améliorer leur résilience face aux chocs naturels ou causés par l'homme et leur adaptation au changement climatique (D: Actifs créés)

But stratégique 2: Nouer des partenariats pour faciliter la mise en œuvre des ODD

Objectif stratégique 4: Appuyer la mise en œuvre des ODD

Résultat stratégique 5: Les pays en développement ont des capacités renforcées pour mettre en œuvre les ODD

Effet direct stratégique 5: D'ici à 2024, les institutions nationales et les autres partenaires ont des capacités renforcées pour concevoir et gérer des politiques et programmes intégrés relatifs à la sécurité alimentaire et à la nutrition qui tiennent compte de la problématique femmes-hommes, et des politiques et programmes de protection sociale intégrés qui tiennent compte de la problématique femmes-hommes et sont réactifs en cas de choc

Catégorie d'effet direct correspondante: Renforcement de la capacité des institutions et systèmes publics et privés, y compris les intervenants locaux, à recenser, cibler et secourir les populations en situation d'insécurité alimentaire et de vulnérabilité sur le plan nutritionnel

Domaine d'action privilégié:
Renforcement de la résilience

Hypothèses

Les capacités disponibles et les conditions de sécurité permettent la collecte régulière et en temps utile des données relatives au suivi post-distribution, conformément à ce qui est prévu.

L'engagement des parties prenantes à lutter contre l'insécurité alimentaire se poursuit.

Des fonds sont disponibles pour garantir le bon fonctionnement de la filière d'approvisionnement.

Les marchés fonctionnent correctement dans les communautés retenues pour bénéficier de distributions d'espèces.

L'assistance n'est pas entravée par des problèmes d'insécurité.

Les partenaires ont des capacités et des ressources suffisantes pour assurer un appui complémentaire à valeur ajoutée, comme prévu.

Indicateurs d'effet direct

Indice des partenariats

Capacité nationale de mener des programmes d'alimentation scolaire utilisant la méthode SABER

Taux de satisfaction des usagers

Activités et produits

5. Assurer au profit des institutions nationales et décentralisées et des partenaires nationaux le renforcement des capacités concernant la mise en place de politiques intersectorielles cohérentes, respectueuses de l'équité du traitement des deux sexes et propres à faire évoluer les relations entre les sexes, la planification, les mécanismes de coordination, la mise en œuvre et la prise en mains des programmes et la gestion des connaissances (Renforcement des capacités institutionnelles)

Les garçons, les filles, les hommes et les femmes touchés par une crise tirent profit de la capacité renforcée des partenaires de la gestion communautaire des risques de catastrophes, qui leur permet de subvenir à leurs besoins alimentaires et nutritionnels (C: Activités de développement des capacités et d'appui technique réalisées)

Les garçons, les filles, les hommes et les femmes en situation d'insécurité alimentaire et vulnérables sur le plan nutritionnel tirent profit de la conception et de la mise en œuvre d'activités de préparation et d'intervention en cas de crise, d'interventions de protection sociale réactives en cas de chocs et de renforcement de la résilience, dirigées par le Gouvernement, et tenant compte de la problématique femmes-hommes, qui leur permettent de recevoir en temps voulu une assistance suffisante de la part du Gouvernement et de ses partenaires (I: Stratégies de participation à l'élaboration des politiques élaborées/mises en œuvre)

Les garçons, les filles, les hommes et les femmes en situation d'insécurité alimentaire et vulnérables sur le plan nutritionnel tirent profit de la capacité renforcée du Gouvernement de planifier et de mettre en œuvre des interventions tenant compte de la problématique femmes-hommes et propres à faire évoluer les relations entre les sexes, et fondées sur des éléments factuels, qui leur permet de recevoir en temps voulu une assistance suffisante de la part du Gouvernement et de ses partenaires (C: Activités de développement des capacités et d'appui technique réalisées)

Objectif stratégique 5: Travailler en partenariat pour de meilleurs résultats au regard des ODD

Résultat stratégique 8: Le partage des connaissances, du savoir-faire et de la technologie renforce l'appui apporté par les partenariats mondiaux aux activités menées par les pays en vue de réaliser les ODD

Effet direct stratégique 6: Les partenaires de l'action humanitaire et du développement au Niger ont accès à des services communs et à des compétences spécialisées qui leur permettent d'accéder aux zones ciblées et d'y travailler jusqu'à la mise en place d'autres solutions adaptées et durables

Catégorie d'effet direct
correspondante: Amélioration des
plateformes de coordination
communes

Domaine d'action privilégié:
Intervention face à une crise

Hypothèses

Les mécanismes publics de coordination des activités en matière de sécurité alimentaire et de nutrition fonctionnent.

L'assistance n'est pas entravée par des problèmes d'insécurité.

Les partenaires ont des capacités et des ressources suffisantes pour assurer un appui complémentaire à valeur ajoutée, comme prévu.

Indicateurs d'effet direct

Indice des partenariats

Taux de satisfaction des usagers

Activités et produits

6. Assurer à l'intention des partenaires des Services aériens d'aide humanitaire des Nations Unies qui permettent d'atteindre les sites d'intervention humanitaire (Prestation de services et plateformes)

Les populations touchées par une crise ciblées par les partenaires de l'action humanitaire et du développement tirent profit de la mise à disposition en temps voulu et à moindre coût des services fournis par les Services aériens d'aide humanitaire des Nations Unies, qui leur permettent de recevoir une assistance rapide, équitable et efficace (H: Services et plateformes partagés mis à disposition)

7. Fournir aux partenaires des services en matière de logistique, de technologies de l'information et des communications et de coordination, en l'absence d'autres solutions permettant d'assurer l'apport de l'assistance humanitaire et, selon la demande, d'autres services et compétences spécialisés liés à la chaîne d'approvisionnement (Prestation de services et plateformes)

Les populations touchées par une crise ciblées par les partenaires de l'action humanitaire et du développement tirent profit de la mise à disposition en temps voulu et à moindre coût de services logistiques qui leur permettent de recevoir une assistance rapide, équitable et efficace (H: Services et plateformes partagés mis à disposition)

Les populations touchées par une crise ciblées par les partenaires de l'action humanitaire et du développement tirent profit de la mise à disposition en temps voulu et à moindre coût des services du module des télécommunications d'urgence, qui leur permettent de recevoir une assistance rapide, équitable et efficace (H: Services et plateformes partagés mis à disposition)

Les populations touchées par une crise ciblées par les partenaires de l'action humanitaire et du développement tirent profit de la prestation en temps voulu de services coordonnés, qui leur permettent de recevoir une assistance rapide, équitable et efficace (H: Services et plateformes partagés mis à disposition)

Les populations ciblées tirent profit des services et des compétences spécialisés fournis à la demande concernant la chaîne d'approvisionnement, qui leur permettent de recevoir en temps voulu une assistance efficace (H: Services et plateformes partagés mis à disposition)

But stratégique 1: Aider les pays à atteindre l'objectif Faim zéro**C.1. Les populations touchées sont en mesure de tenir le PAM et ses partenaires comptables pour ce qui est de répondre à leurs besoins alimentaires en tenant compte de leurs avis et de leurs préférences****Résultats transversaux**

C.1.1: Proportion de personnes bénéficiant d'une assistance informées au sujet du programme

C.1.2: Proportion d'activités pour lesquelles les avis donnés en retour par les bénéficiaires sont consignés, analysés et pris en compte pour améliorer les programmes

C.2. Les populations touchées sont en mesure de bénéficier des programmes du PAM d'une manière qui assure et renforce leur sécurité, leur dignité et leur intégrité**Résultats transversaux**

C.2.2: Proportion de personnes ciblées ayant accès à l'assistance sans rencontrer de problèmes de sécurité

C.2.3: Proportion de personnes ciblées indiquant que les programmes du PAM respectent leur dignité

C.2.4: Proportion de personnes ciblées ayant librement accès aux programmes du PAM

C.3. L'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes progressent au sein des populations bénéficiant de l'assistance du PAM**Résultats transversaux**

C.3.1: Proportion de ménages au sein desquels les décisions quant à l'utilisation des produits alimentaires, des espèces ou des bons sont prises par la femme, par l'homme ou par les deux, ventilée par modalité de transfert

C.3.2: Proportion de femmes parmi les membres des entités prenant les décisions concernant l'assistance alimentaire (comités, conseils, équipes, etc.)

C.3.3: Type de transfert (vivres, espèces, bons ou pas de rémunération) reçu par les personnes participant aux activités du PAM, ventilé par sexe et type d'activité

C.4. Les communautés ciblées tirent profit des programmes du PAM sans que cela nuise à l'environnement**Résultats transversaux**

C.4.1: Proportion d'activités pour lesquelles les risques écologiques ont été évalués et des mesures d'atténuation définies, selon que de besoin

ANNEXE II

VENTILATION INDICATIVE DES COÛTS, PAR EFFET DIRECT STRATÉGIQUE (en dollars)							
	Résultat stratégique 1	Résultat stratégique 1	Résultat stratégique 2	Résultat stratégique 4	Résultat stratégique 5	Résultat stratégique 8	Total
	Effet direct stratégique 1	Effet direct stratégique 2	Effet direct stratégique 3	Effet direct stratégique 4	Effet direct stratégique 5	Effet direct stratégique 6	
Transferts	418 368 080	74 343 788	106 200 833	216 545 306	17 288 685	43 036 586	875 783 277
Mise en œuvre	27 752 386	6 521 112	9 199 965	19 778 203	1 994 025	4 522 501	69 768 191
Coûts d'appui directs ajustés	21 615 877	3 963 873	5 551 116	11 250 898	943 355	2 319 948	45 645 066
Total partiel	467 736 343	84 828 772	120 951 914	247 574 407	20 226 064	49 879 034	991 196 533
Coûts d'appui indirects (6,5 pour cent)	30 402 862	5 513 870	7 861 874	16 092 336	1 314 694	3 242 137	64 427 775
Total	498 139 205	90 342 642	128 813 788	263 666 743	21 540 758	53 121 171	1 055 624 308

Liste des sigles utilisés dans le présent document

3A	Assistance alimentaire pour la création d'actifs
DNPGCCA	Dispositif national de prévention et de gestion des catastrophes et des crises alimentaires
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FNUAP	Fonds des Nations Unies pour la population
HCR	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
Initiative 3N	initiative Les Nigériens Nourrissent les Nigériens
IPSR	intervention prolongée de secours et de redressement
ODD	objectif de développement durable
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PSP	plan stratégique de pays
SABER	Approche systémique pour l'amélioration des résultats dans le domaine de l'éducation
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance